

Lecture publique et droits culturels



paideia

**Lecture
publique
et
droits
culturels**

SOMMAIRE

Édito	p. 4
Introduction	p. 5
Méthode et processus de travail <i>Saisons 1 & 2</i>	p. 6
Repères sur les droits culturels	p. 10
1. L'accueil, un rendez-vous... À ne pas manquer!	p. 14
<i>Cultiver un accueil hospitalier.</i>	
2. Nos rayons : plus d'influence que TikTok! (ou presque :-)	p. 24
<i>Cultiver la sélection des ressources pour enrichir un commun.</i>	
3. Et si on décidait ensemble ? Oui, oui, toi aussi!	p. 34
<i>Cultiver une gouvernance partagée et collaborative.</i>	
4. Rangeons nos capes et nos violons! Exit l'humiliation!	p. 44
<i>Cultiver la lecture publique dans l'accompagnement social, médico-social et carcéral.</i>	

5. Savoirs sans frontières

Organisation Nouvelle du Génie

p. 54

Cultiver les rencontres publiques autour des sciences et sujets de société.

6. Les enfants et les jeunes

Des personnes comme les autres!

p. 64

Cultiver l'épanouissement et le pouvoir d'agir de la jeunesse.

7. Des communs pour tous

Et tous pour les communs!

p. 74

Cultiver le numérique participatif et le libre en lecture publique.

8. Le bibliobus ?

Circulez, il y a tout à voir!

p. 84

Cultiver la mobilité et l'action de proximité.

Liste des analyses de cas réalisés

p. 94

Liste des participant-es au laboratoire,
coauteur-ices de cet ouvrage

p. 95

Glossaire

p. 96

ÉDITO

Historiquement perçues comme des « temples du livre », les bibliothèques sont devenues, avec le développement de la lecture publique, des agoras des droits culturels et ce, presque sans le savoir, tant cela fait maintenant partie de leur ADN.

Véritable place publique ouverte à toutes et tous, à l'accès libre et gratuit, sans obligation d'identification aucune, sans usage prescrit, adaptée à des pratiques individuelles aussi bien que collectives, riche de tous types de médias et ressources, souvent dans plusieurs langues, conservatoire vivant de patrimoines multiples, anciens parfois, contemporains toujours, la bibliothèque est le miroir simple d'une société multiple et complexe.

Lieu d'information pour sûr, d'éducation également, notamment à la vie démocratique, elle engage de manière croissante les habitant·es d'une collectivité, sa « communauté », jusque dans le co- portage de son expertise autrefois réservée, que ce soit en matière d'acquisitions, d'action culturelle ou de conception de ses espaces.

Le caractère souvent encyclopédique de ses collections la pousse enfin tout naturellement vers des actions de coopération avec des partenaires multiples à qui elle laisse de plus en plus souvent les clés de ses emprises pour servir de toit à une programmation portée par les acteurs de la société civile.

La Bibliothèque municipale de Lyon est fière de vous présenter cet ouvrage qui, nous l'espérons, aidera les professionnel·es à composer leur avenir en retournant puiser à la source de l'institution : un esprit d'ouverture toujours croissant, traversé par des vents contraires à ceux d'une simple consommation stérile ; une curiosité de l'autre, voulue ou non ; un brassage de différences et contradictions fructueux, devenu si rare aujourd'hui.

Ophélie Ramonatxo, directrice générale de la BmL

INTRODUCTION

Prendre en compte les personnes et veiller aux conditions d'exercice de leurs droits culturels, tels qu'énoncés dans la déclaration de Fribourg et dans la loi Robert, est un enjeu essentiel pour les bibliothèques. C'est pour cela que la Bibliothèque municipale de Lyon a intégré les droits culturels au cœur de son projet d'établissement 2021-2026.

Une journée professionnelle a d'abord été organisée par la BmL et la Bibliothèque Publique d'Information à l'automne 2022, afin de permettre une première sensibilisation collective. À l'issue de celle-ci, il a été décidé de pousser plus loin la démarche en mettant en place un laboratoire d'expérimentation et de développement des droits culturels. Piloté par Réseau Culture 21, celui-ci s'est déployé tout au long de modules mis en œuvre à compter du printemps 2024.

Échanges, débats, questionnements sur nos métiers et analyses de pratique ont nourri des mois de travail intense, déstabilisants parfois, mais toujours vivifiants. Ce livret en est la résultante. Il ne prétend bien évidemment pas épuiser une matière d'une richesse infinie, mais se veut un appui pour connaître les droits culturels et les inscrire au cœur des actions de nos bibliothèques.

Un outil donc, parmi d'autres, pour permettre la transformation des politiques de lecture publique et de nos pratiques quotidiennes, au cœur des territoires, au plus près des populations. Vaste chantier !

Bonne lecture à toutes et à tous

Clotilde Deparday, directrice des départements
de la bibliothèque de la Part-Dieu

Gaël Fromentin, directeur de l'action culturelle
et de la communication de la BmL

Méthode de formation-action Paideia et processus de travail

SAISON 1

De mai à novembre 2024, quatre modules sont organisés suivant la méthode de formation-action Paideia.

Module 1 – Introduction aux droits culturels et à la méthode d'analyse de la pratique 23-24 MAI

Module 2 – Approfondissement des notions et des premières analyses 27 JUIN

Module 3 – Partage de ressources et témoignages d'expérience 3 OCTOBRE

Module 4 – Collecte des enseignements et perspectives 14 NOVEMBRE

Dans ce processus, **15 analyses de cas** ont été proposées par les 23 participant·es. Ces analyses couvrent des sujets variés permettant d'élaborer de premiers enseignements sur le travail de sélection, la gouvernance interne, les actions culturelles menées dans divers contextes, l'organisation de rencontres publiques, le développement de la culture libre et du numérique participatif en lecture publique, le service du bibliobus ou encore la création de fonds spécifiques.

À la fin de la saison 1, les membres ont souhaité poursuivre le travail, avec l'intention d'inviter d'autres agent.es à s'impliquer ; de développer leur capacité à parler des droits culturels ; de s'outiller pour s'approprier et développer la traduction des droits culturels dans leur pratique, avec notamment la création d'un outil d'autoévaluation utilisable au quotidien.

SAISON 2

En 2025, le travail s'est poursuivi avec la programmation de 4 nouveaux modules.

Module 1 – S'outiller pour « parler droits culturels » 10 ET 17 AVRIL

Module 2 – Consolider les enseignements sur les 8 thématiques 22-23 MAI

Module 3 – Formuler les questions d'auto-évaluation sur les 8 thématiques 12-13 JUIN

Module 4 – Partager le contenu des 8 thématiques, choix éditoriaux, perspectives 10 JUILLET

35 nouveaux membres ont rejoint le laboratoire pour cette saison 2 permettant de préciser le contenu de 8 thématiques. Le cercle des initiés aux droits culturels s'est élargi, facilitant leur essaimage au sein des bibliothèques du réseau.

Un labo accompagné par Réseau culture 21

La méthode Paideia est développée par Réseau culture 21 en collaboration avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg depuis 2012. C'est une méthode pionnière dans l'accompagnement des collectivités et des structures culturelles, sociales et éducatives. Fondée sur l'analyse de pratiques, elle permet une réelle traduction des droits culturels dans les politiques publiques. Elle s'appuie sur la mise en réseau des acteurs impliqués et organise l'échange de pratiques.

L'ensemble de la démarche du laboratoire de la BmL a été accompagné par Anne Aubry, chargée de recherche pour Réseau culture 21.

Les 8 thématiques de travail identifiées

- 1 L'accueil en bibliothèque
- 2 La sélection des ressources en lecture publique
- 3 Le développement d'une gouvernance partagée
- 4 Les actions de lecture publique avec des structures d'accompagnement social ou carcéral
- 5 Les rencontres publiques sur les sciences et sujets de société
- 6 Les actions de lecture publiques auprès des enfants et des jeunes
- 7 Le développement de la culture libre et du numérique participatif en lecture publique
- 8 Les actions du bibliobus

Intention de cet ouvrage-outil

Cet ouvrage-outil propose une traduction concrète des droits culturels dans les pratiques de lecture publique. Il ne vise ni l'exhaustivité ni l'uniformisation des pratiques, mais le développement des capacités des professionnel·les à s'approprier ces droits et à les traduire dans leur contexte.

Fondé sur les principes de la formation-action, il invite à se poser des questions et à ouvrir des espaces d'échanges et de partage d'expériences, afin de renforcer la légitimité et la capacité des professionnel·les à s'emparer des droits culturels et à les traduire, progressivement et durablement dans leurs pratiques.

Repères sur les droits culturels

Les droits culturels sont des droits fondamentaux, partie intégrante des droits humains universels, individuels, indivisibles et interdépendants, énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Dans la Déclaration des droits culturels (Fribourg, Suisse, 2007), issue des travaux de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, coordonné par le philosophe Patrice Meyer-Bisch, la notion de « culture » est définie comme recouvrant « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (**Article 2,a**).

Cette définition anthropologique permet de dépasser une approche restreinte de la culture (arts, lettres, patrimoines) et les seules logiques d'« accès » ou d'« offre », au profit d'une compréhension centrée sur les droits, libertés et responsabilités de toute personne à participer à la vie culturelle.

Les droits culturels invitent à considérer les problématiques non plus uniquement en termes de besoins à satisfaire, mais de capacités à développer, d'échanges de savoirs et de liens à tisser. Ils impliquent une mise en dialogue qui reconnaît la valeur des personnes prises en compte dans leur singularité et milieu de vie. Ils permettent de reconsidérer les personnes dans leur globalité, dans un contexte où les dispositifs tendent à les segmenter.

Cette approche fondée sur les droits culturels implique des évolutions de posture dans la manière de concevoir et conduire les actions, ainsi que dans la relation aux autres, sur un territoire envisagé comme un milieu dont il convient de prendre soin.

Cela implique de se former collectivement, de développer des outils adaptés à la diversité des situations professionnelles et de croiser les regards dans l'analyse des pratiques.

8 droits culturels en vecteur d'analyse des pratiques

À la suite de la définition de la culture énoncée dans la Déclaration de Fribourg, 8 droits culturels sont déclinés. Un droit protège les personnes contre ce qui porte atteinte à leur dignité et appelle à développer les conditions, les capacités et la légitimité nécessaires à son exercice.

◆ **Droit à l'identité, à la diversité, au patrimoine/matrimoine :** premier ensemble de droits relatifs au fait que chaque personne puisse cultiver, seule et en commun, qui elle est tout au long de la vie. Il s'agit de :

- résister aux logiques identitaires, aux formes d'uniformisation, de discrimination ou d'assignation qui enferment et essentialisent les personnes.

- reconnaître et de développer les capacités de chaque personne à s'exprimer sur qui elle est, à se construire tout au long de la vie en interaction avec d'autres, à identifier les rapports de domination ainsi qu'à contribuer à l'expression et à la transmission des héritages.

◆ **Droit à l'éducation et la formation tout au long de la vie, droit à l'information :** deuxième ensemble de droits relatifs au fait de pouvoir cultiver les savoirs et le faire-savoir. Il s'agit de :

- résister au formatage des esprits et des corps, de lutter et protéger les personnes de la désinformation et de toutes formes de prise de pouvoir empêchant l'accès à une pluralité d'informations, ou d'en produire et de les transmettre.

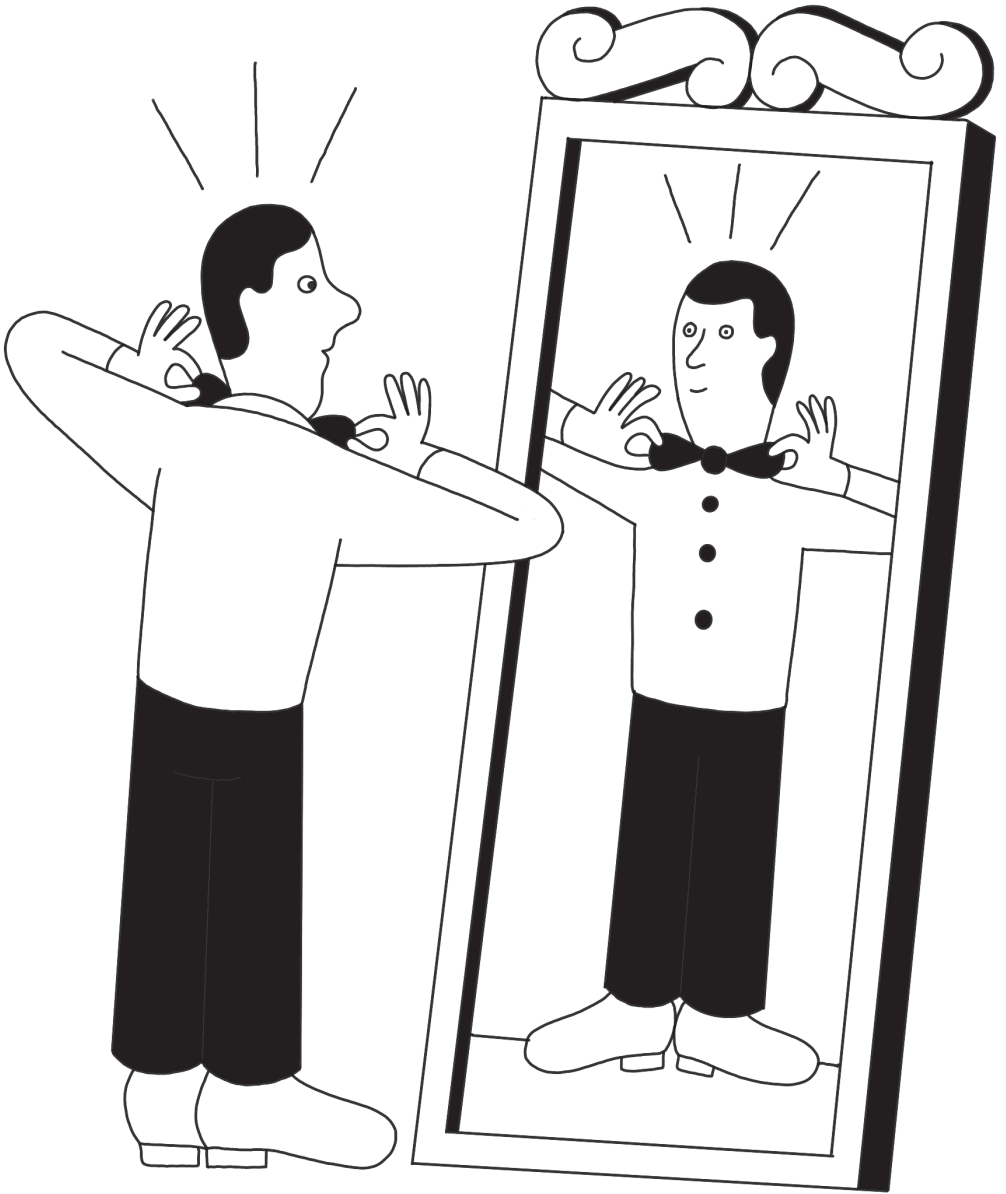
- reconnaître et développer les capacités des personnes à apprendre dans l'échange réciproque de savoirs, à s'informer et informer, exercer un esprit critique, corriger les informations erronées et développer une pluralité de sources d'information.

◆ **Droit à la communauté, droit à la participation, droit à la coopération** : troisième ensemble de droits relatifs au fait de pouvoir cultiver les formes d'organisation collective.

Il s'agit de :

- résister aux cloisonnements, aux fractures et aux logiques séparatistes, à l'instrumentalisation et à la réduction de la participation, à des logiques consuméristes, à l'amoindrissement de la place et du rôle de chacun-e dans les prises de décisions.

- reconnaître et développer les capacités des personnes à cultiver des communs, à participer à ce qui les concerne, à décider et agir collectivement, en coresponsabilité.



1. **L'accueil, un rendez- vous**

À ne pas manquer!

Cultiver un accueil hospitalier

L'accueil est un pilier du service public, garantissant l'égalité des personnes en dignité et en droit. Il peut être un levier d'inclusion et de construction d'un commun fondé sur la confiance réciproque. Il devrait refléter une culture de l'hospitalité, affirmant le droit d'accès aux ressources et aux savoirs ainsi que celui de participer à la vie culturelle, sans discrimination ni exclusion. Mais suffit-il de connaître la porte d'entrée d'une bibliothèque pour en franchir le seuil ?

Si l'accueil est porté par une éthique de la relation, il suppose disponibilité, écoute et attention à l'autre. Les situations sont multiples et ne se laissent pas réduire à des procédures : l'accueil relève d'un engagement qui interroge la posture professionnelle et la manière de recevoir chacun·e dans sa singularité.

Cette mission exige un cadre de travail adapté, de la formation continue et des espaces d'analyse pour ajuster les pratiques. Elle s'assume collectivement, avec le soutien de l'équipe. Investir dans la culture de l'accueil, c'est affirmer un service public attentif aux aspirations d'une société plurielle en quête de liens humains et de repères communs. C'est reconnaître que l'accueil n'est pas seulement une porte franchie, mais un chemin à parcourir.

QU'EST-CE QU'ON VISE ?

- a Incarner l'accueil dans la relation** : donner envie de découvrir les ressources du lieu et de cultiver des habitudes d'usage par la qualité de la relation tissée. L'accueil repose sur la disponibilité, l'écoute, l'attention et la capacité à instaurer un climat de confiance.
- b Concevoir la bibliothèque comme un espace hospitalier et lisible** : faire de la bibliothèque un lieu accessible et compréhensible. L'aménagement des espaces doit refléter pleinement un accueil inclusif et faciliter les parcours.
- c Proposer des ressources inclusives et accessibles** : accueillir, c'est proposer une organisation claire des ressources et un accompagnement en tenant compte de la diversité des profils, des situations, des attentes et des capacités d'autonomie.
- d Organiser les moyens et compétences nécessaires à un accueil de qualité** : accueillir exige du temps, des effectifs suffisants, des outils adaptés et des compétences spécifiques. Cela implique une formation continue, une connaissance fine des ressources et services, comme des discussions en équipe.
- e Favoriser la cohabitation des usages** : l'accueil implique un équilibre entre liberté d'usage et règles partagées. Des règles explicites et adaptées à la diversité des pratiques favorisent la cohabitation et l'enrichissement des usages.



- a** **Égalité & spécificité** : concevoir un accueil égalitaire de la diversité. La diversité des profils (langues, cultures, handicaps, précarités, troubles) met à l'épreuve les pratiques d'accueil. L'égalité d'accès aux services peut apparaître comme incomplète.
- b** **Accueil inconditionnel & conditions des personnes** : faire face aux problématiques sociales. La bibliothèque endosse un rôle de « service refuge » face à l'affaiblissement ou la dématérialisation des services publics. Cette redéfinition de l'accueil ne s'accompagne pas toujours de moyens ni de reconnaissance.
- c** **Entrer en contact & accueillir** : rendre compte de la diversité des services et ressources au premier contact. Cela peut s'avérer complexe face à l'affluence, aux ressources humaines insuffisantes, à l'arrivée de publics peu familiers des lieux, à une signalétique ou des interfaces peu claires ou accessibles.
- d** **Commun & individus** : partager une culture commune de l'accueil au sein des équipes. L'accueil peut être disparate et parfois relégué à une fonction secondaire par manque de formation, de valorisation de la fonction, de partage au sein des équipes.
- e** **Règles communes & liberté des usages** : s'ouvrir à la diversité des pratiques et des usages. Certaines pratiques d'accueil (exigence de silence, règles implicites, surveillance) peuvent être perçues comme trop normatives, excluantes ou dissuasives.
- f** **Expériences & capitalisation** : prendre en compte l'expérience des personnes. L'absence d'outils pour recueillir et analyser les retours des personnes (professionnel·les et publics) limite l'adaptation des pratiques d'accueil à leurs besoins réels, et freine l'amélioration continue du service.



VOILÀ DES REPÈRES!

- a Concevoir l'espace d'accueil comme un lieu lisible, confortable et inclusif.** L'accueil doit être un espace où chaque personne peut s'orienter, comprendre les services proposés et se sentir légitime. Cela implique un aménagement pensé pour faciliter l'appropriation des lieux.

- Valorisons-nous la diversité des services proposés dès l'espace d'accueil ?
- La signalétique est-elle accessible et adaptée à tous les publics ?
- L'aménagement prend-il en compte les besoins spécifiques ?
- L'espace d'accueil favorise-t-il la convivialité et les échanges ?
- Les espaces encouragent-ils la diversité des usages ?
- L'espace d'accueil est-il adapté au flux des personnes accueillies ?
- Impliquons-nous les publics dans l'aménagement des espaces ?



b Valoriser et former le personnel d'accueil. La qualité de l'accueil suppose de reconnaître et valoriser cette fonction dans l'organisation, d'assurer un accès régulier à la formation, et de construire une culture partagée sur les valeurs du service public.

Le personnel d'accueil est-il formé aux spécificités de ce rôle et aux évolutions des besoins des publics ?

Est-il préparé à faire face à des situations de tension ou d'agressivité ?

Son rôle est-il reconnu et valorisé dans l'organigramme et les missions de la structure ?

Le personnel d'accueil est-il pleinement intégré à la vie de l'établissement et aux décisions qui concernent le service ?

c Organiser une disponibilité soutenable. Assurer un accueil de qualité implique une organisation adaptée (roulements, définition des missions, outils). Il s'agit de concilier réactivité aux demandes et protection du personnel d'accueil contre l'usure professionnelle.

Les horaires d'accueil assurent-ils une présence humaine visible et disponible dès l'entrée ?

Les horaires d'accueil sont-ils pensés pour correspondre aux rythmes des publics ?

Des outils d'aide à l'orientation autonome sont-ils disponibles ?

L'organisation permet-elle d'éviter les surcharges de travail ou les situations d'épuisement ?

Le personnel d'accueil dispose-t-il d'espace pour exprimer ses difficultés et être accompagné ?

Existe-t-il une dynamique d'équipe autour de cette mission exigeante qu'est l'accueil ?

d Favoriser l'appropriation des lieux par les publics. Permettre à chacun-e de se sentir légitime en bibliothèque requiert d'accueillir la diversité des publics et de les impliquer dans la vie du lieu pour encourager l'autonomie, la participation et le sentiment d'appartenance à un commun.

- Des temps spécifiques sont-ils prévus pour faciliter l'accueil de personnes non familières des lieux ?
- Les personnes accueillies peuvent-elles participer à des activités qui favorisent leur appropriation du lieu et de ses ressources ?
- Le lieu favorise-t-il la détente, la curiosité et un sentiment d'accueil non stigmatisant ?
- Des espaces en libre accès permettent-ils des usages autonomes ?
- Les personnes peuvent-elles s'impliquer dans la vie de la bibliothèque ? (ex. accueil, visite du lieu)
- Les ressources et pratiques proposées valorisent-elles des formes de lecture variée (images, cartes, paysage...) au-delà du livre imprimé ?

e Renforcer l'accueil par la coopération. Développer la mission d'accueil en s'appuyant sur la connaissance du territoire et la coopération entre les acteurs locaux.

- Actualisons-nous notre connaissance des ressources et acteurs du territoire ?
- Des partenariats sont-ils activement développés et entretenus avec des structures locales ?
- Le personnel d'accueil participe-t-il aux dynamiques territoriales et est-il formé pour orienter vers des structures extérieures pertinentes ?
- La bibliothèque développe-t-elle des formes d'accueil hors les murs ?
- Des actions sont-elles menées en lien avec les personnes en itinérance, exilées, fragilisées ou marginalisées ?

f Transmettre une culture de l'accueil aux nouveaux-elles agent-es.

Transmettre les valeurs du service public et les pratiques d'accueil, tout en tenant compte des expériences et compétences apportées par les nouvelles recrues.

- Les valeurs et pratiques liées à l'accueil sont-elles clairement transmises dès l'arrivée ?
- Les temps de présentation et d'interconnaissance avec l'équipe sont-ils systématisés pour les nouvelles recrues ?
- Un système de tutorat ou compagnonnage est-il mis en place ?
- Leurs compétences et expériences antérieures sont-elles reconnues et valorisées ?
- Des temps d'échanges sont-ils organisés pour recueillir leurs ressentis et besoins ?
- Les critères de recrutement s'appuient-ils sur une diversité d'expériences et de parcours pour enrichir la culture de l'accueil ?

g S'appuyer sur l'expérience des personnes pour améliorer l'accueil.

Se référer à l'expérience des publics et des professionnel·les pour faire évoluer les pratiques d'accueil. Organiser régulièrement la collecte de leurs retours, analyser les enseignements et identifier des améliorations.

- L'accueil est-il réfléchi à partir de l'expérience vécue des publics et des professionnel·les ?
- Des outils réguliers de recueil de parole sont-ils mis en place ?
- Ces retours sont-ils analysés collectivement et partagés au sein de l'équipe ?
- Travaillons-nous activement sur les freins à la venue en bibliothèque ?
- Les publics sont-ils associés à la réflexion et à la mise en œuvre des évolutions de l'accueil ?



2.

**Nos rayons :
plus
d'influence
que TikTok!**

(ou presque :-)

Cultiver la sélection des ressources pour enrichir un commun

La politique documentaire, incluant la sélection des collections et ressources en lecture publique, constitue un acte structurant des politiques culturelles territoriales. Loin d'être une opération neutre ou purement technique, elle engage des choix qui participent à la construction des communs, à la reconnaissance de la diversité culturelle, et à l'effectivité des droits culturels.

Garantir à chaque personne le droit à l'information, à l'éducation, aux patrimoine et matrimoine, mais aussi le droit de participer à la vie culturelle et d'exprimer ses propres références culturelles, implique de se saisir des enjeux de bibliodiversité et de repenser les logiques de constitution des collections. Celles-ci peuvent reproduire des modèles dominants et n'intègrent que partiellement la pluralité des langues, des récits, des savoirs et des formes d'expression qui composent la société.

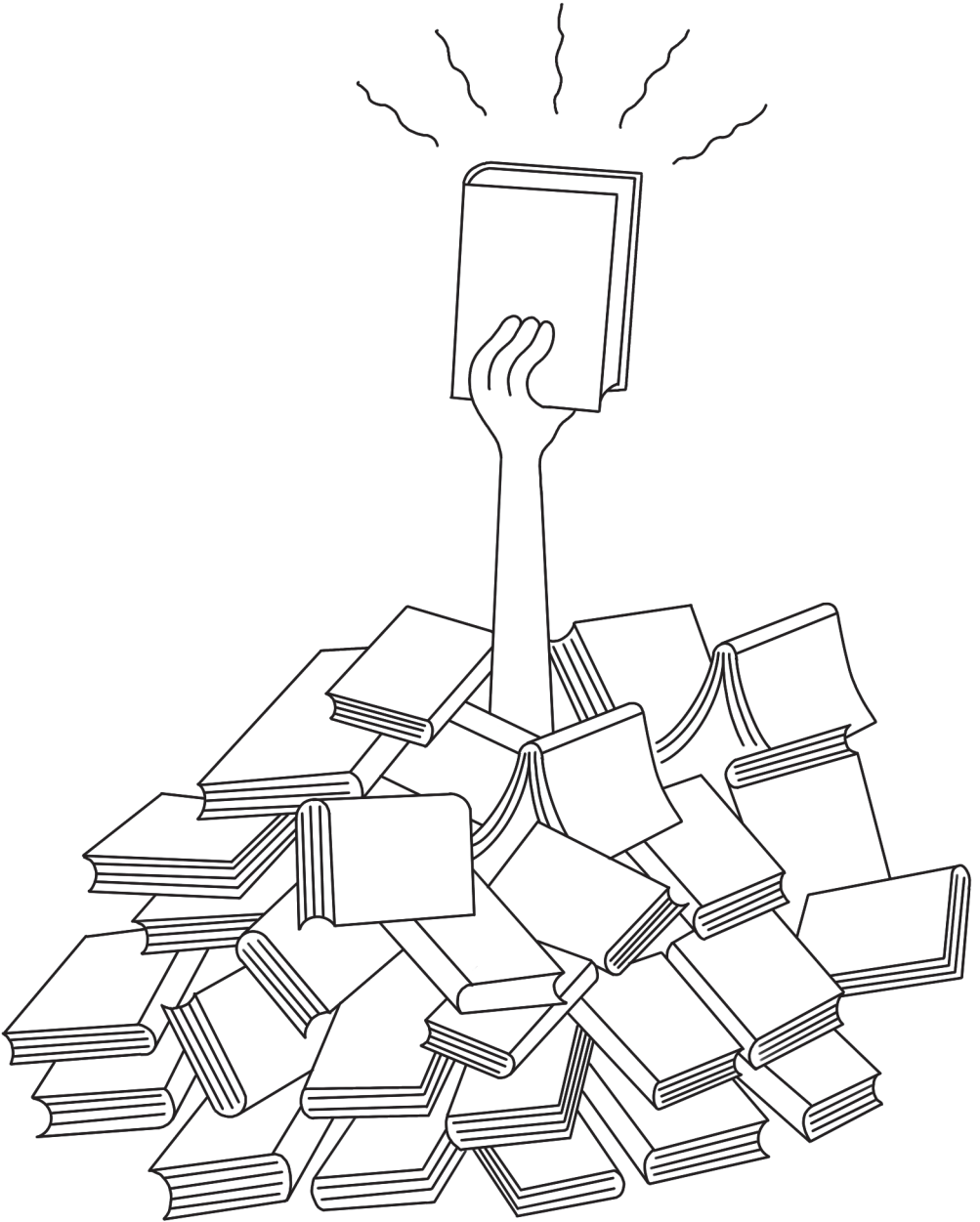
Inscrire les droits culturels au cœur des politiques documentaires, c'est faire le choix d'une lecture publique inclusive, participative et émancipatrice. C'est permettre à chaque personne de se reconnaître dans les ressources proposées, de s'en nourrir, de découvrir d'autres horizons, et de contribuer à la dynamique culturelle du territoire. Il s'agit, en somme, d'un levier essentiel de démocratie, de justice sociale et culturelle.

QU'EST-CE QU'ON VISE ?

- a Étudier les composantes d'un territoire :** faire que les bibliothèques reflètent et contribuent, par leurs ressources documentaires, à cultiver la diversité et la singularité des territoires.
- b Élaborer collectivement des critères de sélection et travailler aux arbitrages :** constituer un fonds adapté et appropriable par les personnes, qu'elles fréquentent ou non une structure de lecture publique.
- c Favoriser l'exploration et l'appropriation des ressources :** accompagner les personnes dans la découverte d'une diversité de contenus, formats, supports, et développer les conditions de leur autonomisation.
- d Pouvoir consolider et développer des liens avec une diversité de fournisseurs** afin d'élargir l'éventail des ressources de lecture publique, incluant langues, thématiques spécifiques, supports multimédias, œuvres d'art, jeux et autres.
- e Assurer un budget suffisant pour permettre une sélection équilibrée,** diversifiée et complémentaire, sans mise en concurrence des ressources : créer les conditions favorables à une plus grande autonomie des acquéreur-euses dans leur mission de sélection.



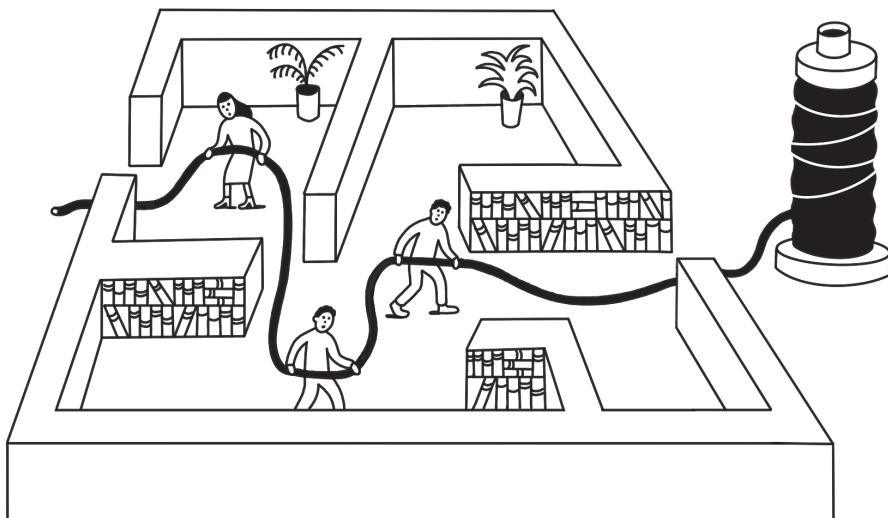
- a Abondance & rareté:** sélectionner une diversité de ressources dans un faisceau de contraintes (croissance exponentielle des publications, marchés publics, concentration dans l'édition, difficulté d'accès à certaines ressources – langues, formats, sujets).
- b Réactivité & discernement:** pouvoir documenter les sujets qui émergent dans la société, tout en ayant suffisamment de recul pour exercer un esprit critique qui soit compris des publics.
- c Suggestions & décisions argumentées:** faciliter les suggestions d'acquisition et pouvoir discuter de celles qui interrogent, ouvrir un débat, motiver l'acquisition ou son refus.
- d Autonomie & responsabilité partagée:** avoir une autonomie et pouvoir prendre des initiatives dans la sélection de ressources sans se sentir seul-e face à cette responsabilité.
- e Références & déconstruction des biais des professionnel·les et des publics:** travailler sur les biais cognitifs et « bulles informationnelles » générées par les algorithmes ou les cercles de sociabilité.
- f Général & particulier:** avoir une attention spécifique à certaines personnes tout en prévenant le risque de stigmatisation et de cloisonnement que cela peut générer (par exemple le fond *Facile à Lire* ou autres dispositifs d'adaptation).



VOILÀ DES REPÈRES!

- a** Valoriser la diversité des bibliothèques par l'expression de leurs spécificités. Rendre manifestes les distinctions et complémentarités des bibliothèques pour enrichir la diversité des collections et ressources sur le territoire.

- La spécificité des collections de notre bibliothèque est-elle clairement identifiée et assumée ?
- Participons-nous à définir et présenter la singularité de notre bibliothèque dans le réseau ?
- Le réseau communique-t-il clairement sur les spécificités de chaque bibliothèque ?
- Valorisons-nous les caractéristiques propres de nos collections, services, approches ?
- Le catalogue, les outils numériques et autres médias permettent-ils de repérer facilement la diversité des collections du réseau ?
- Impliquons-nous publics et partenaires dans la mise en valeur de nos ressources spécifiques ?



b Renforcer les capacités des bibliothécaires à la sélection des ressources. Développer les conditions qui permettent d'échanger, de se former, d'assurer une veille et de travailler en commun sur la sélection.

- Des critères de sélection sont-ils clairement définis et partagés dans notre bibliothèque ?
- Ces critères sont-ils communs au niveau du réseau ?
- Les agent-es bénéficient-ils-elles de formations continues sur la sélection des ressources ?
- Du temps de travail et d'échanges est-il dédié à la veille documentaire ?
- Organisons-nous régulièrement des temps d'échanges entre collègues de notre bibliothèque sur la sélection ?
- Des temps collectifs existent-ils au sein du réseau pour enrichir les pratiques de sélection ?

c Sélectionner des ressources appropriables par les publics et publics potentiels. Renforcer la capacité à identifier les besoins, pratiques, références et centres d'intérêt des publics à travers l'écoute, l'observation et le dialogue. Accompagner l'exploration et l'appropriation de la diversité des ressources.

- Les ressources reflètent-elles les références culturelles, vécus et aspirations des publics ?
- Avons-nous le temps et les outils adaptés pour écouter, analyser et suivre leurs besoins ?
- Les ressources sont-elles accessibles, compréhensibles et utilisables par les publics ?
- Participons-nous à des actions territoriales pour améliorer la pertinence de la sélection des ressources de notre bibliothèque ?
- Proposons-nous des temps d'acquisitions participatives impliquant les publics ?

d Nourrir la sélection des ressources grâce aux actions de médiation. Favoriser les échanges lors des actions de médiation pour ajuster et diversifier la sélection des ressources. Créer des passerelles entre ressources pour renforcer leur complémentarité.

Favorisons-nous la collaboration entre acquéreur-euses et médiateur-ices pour enrichir nos collections ?

Créons-nous des liens entre nos ressources / collections au sein de notre bibliothèque ?

Ces liens sont-ils développés à l'échelle du réseau ?

Proposons-nous une diversité et une pluralité de ressources en lien avec les centres d'intérêt des publics ?

Accompagnons-nous les publics dans l'exploration de ressources méconnues ou peu utilisées ?

Encourageons-nous des usages croisés des ressources (lecture, recherche, débat, création, apprentissage...)?

e Ouvrir l'expertise pour faire de la lecture publique un commun. Croiser les points de vue et connaissances pour étayer les arbitrages dans les acquisitions et pouvoir les communiquer de façon argumentée.

Favorisons-nous une représentation équilibrée des courants de pensée et sensibilités dans les collections ?

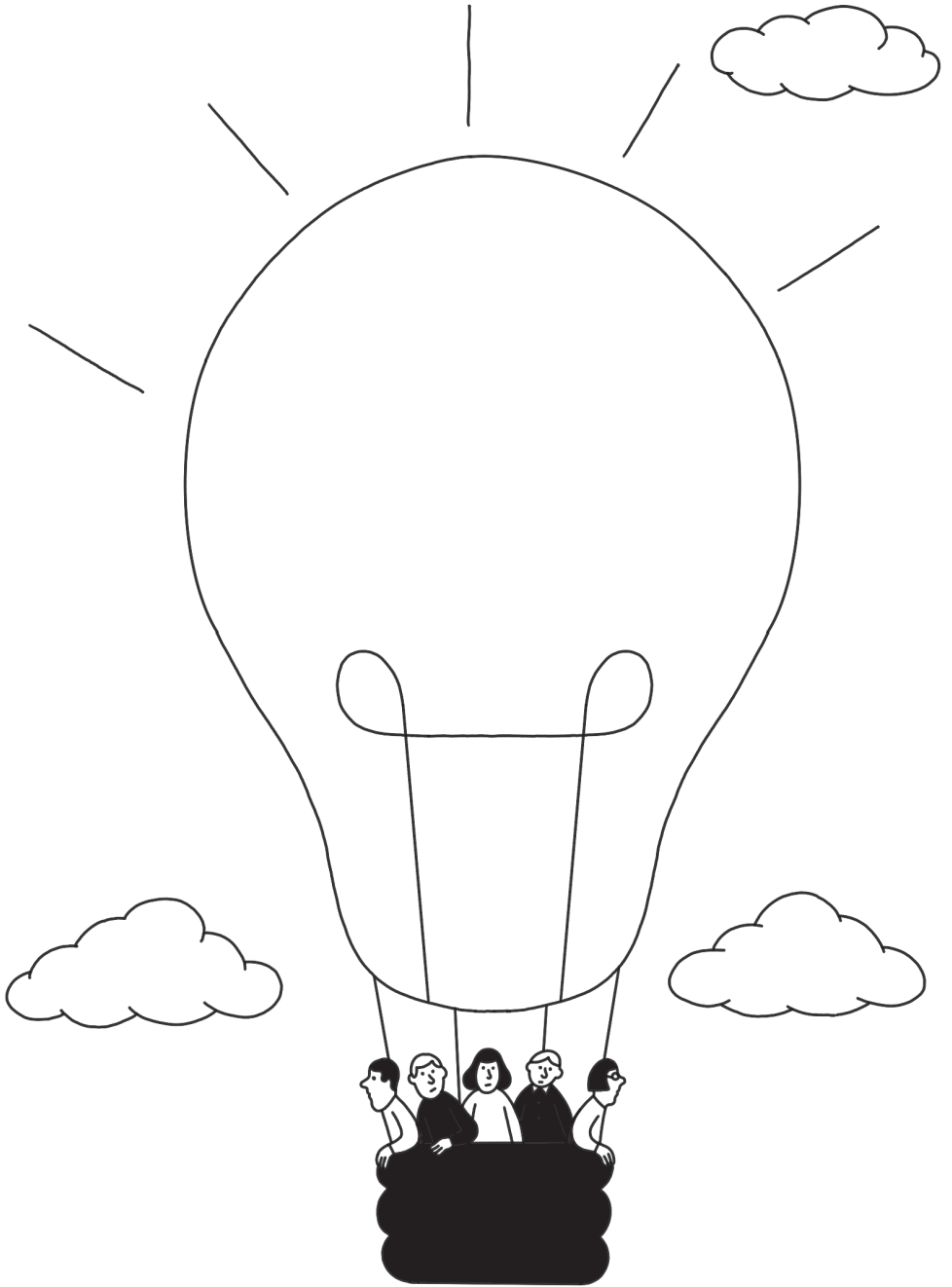
Documentons-nous les sujets absents, minorés ou émergents pour enrichir la pluralité des ressources ?

Intégrons-nous des ouvrages controversés tout en développant l'esprit critique des personnes ?

Informons-nous des logiques marchandes et risques de manipulation liés à certains contenus ?

Argumentons-nous clairement nos choix et arbitrages auprès des publics ?

Participons-nous à des réseaux ou labels pour nourrir la sélection de références plurielles ?



3.

**Et si
on décidait
ensemble ?**

Oui, oui, toi aussi !

Cultiver une gouvernance partagée et collaborative

La gouvernance interne d'une bibliothèque, comme d'un réseau communal ou intercommunal, constitue un levier central pour la mise en œuvre des droits culturels en lecture publique. Il ne s'agit pas seulement de gérer les équipes ou de coordonner les établissements, mais de construire des modes de circulation de l'information, de collaboration et de décision qui soutiennent une politique partagée et ancrée dans les réalités territoriales.

Face aux logiques verticales, cloisonnées ou technico-administratives, il convient de repenser la gouvernance à la lumière des droits culturels, afin de reconnaître la diversité des professionnel·les et leur expertise pour favoriser leur pleine implication. Cela suppose de développer des méthodes et outils d'intelligence collective pour enrichir les décisions de la pluralité des points de vue, compétences et expériences des personnes.

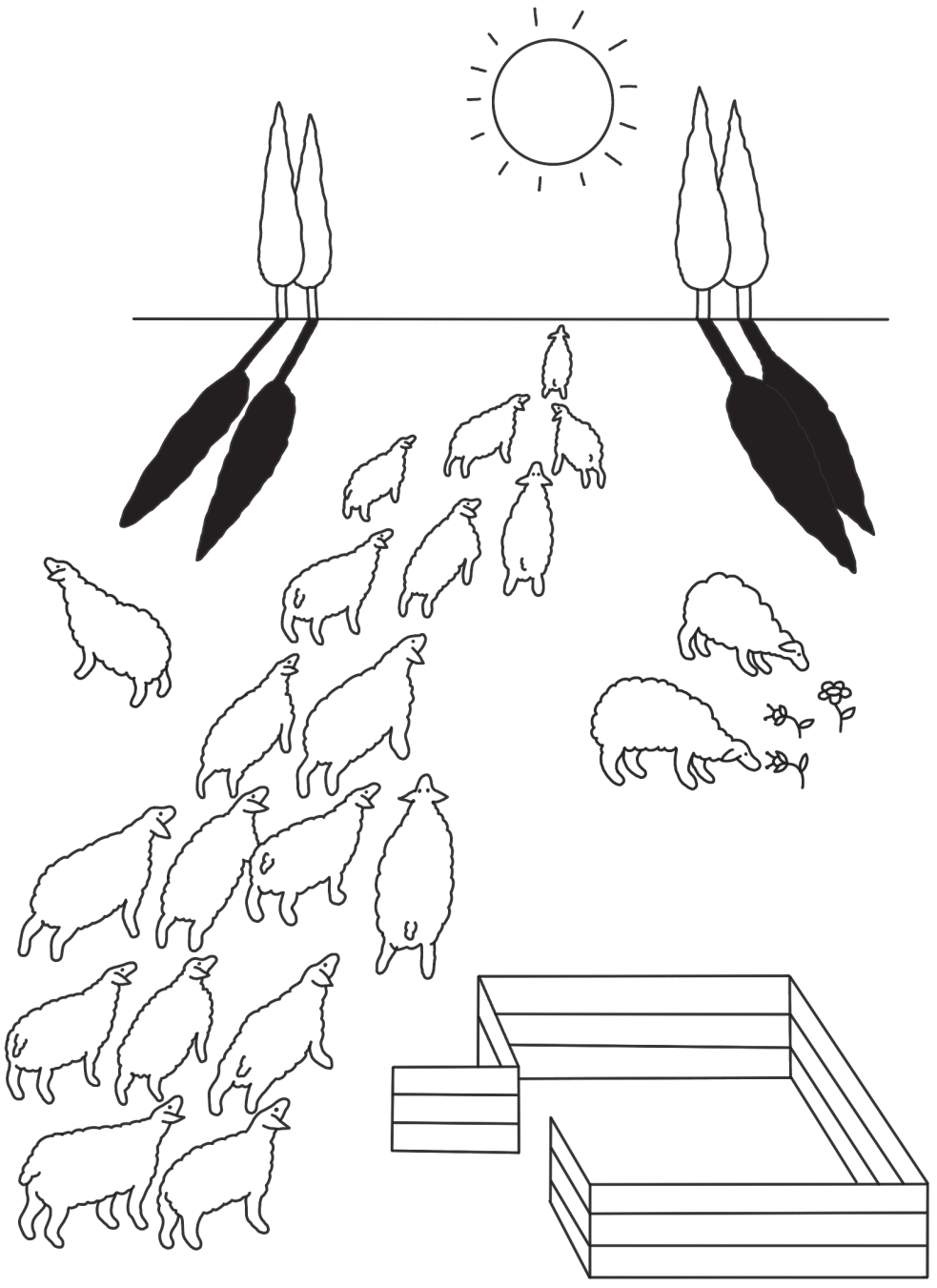
À l'échelle du territoire, l'importance d'une gouvernance partagée et collaborative se joue aussi dans les coopérations développées. Ces modalités renforcent la responsabilité collective et la légitimité démocratique de la lecture publique par son ancrage territorial. Cela contribue à augmenter sa capacité à répondre aux enjeux de justice, de diversité et de participation des personnes à la vie culturelle.

QU'EST-CE QU'ON VISE ?

- a Renforcer le sens commun de l'action publique** : s'engager dans une réflexion collective sur le sens de la lecture publique pour construire une vision partagée qui clarifie et légitime les orientations et décisions.
- b S'appuyer sur l'histoire de la lecture publique, de sa bibliothèque et du réseau** : en tirer des enseignements pour faire évoluer les pratiques de gouvernance et en construire une vision adaptée aux enjeux de démocratie de la société actuelle.
- c Instaurer une gouvernance inclusive et décloisonnée** : concevoir une organisation ouverte à la diversité des personnes, métiers, fonctions et établissements et favoriser leur implication en tenant compte des disponibilités de chacun-e.
- d Assurer la transparence et la clarté des processus décisionnels** : garantir que les règles et les modes de décision soient clairement communiqués à tous·tes pour favoriser l'engagement des personnes dans le sens d'une responsabilité partagée.
- e Développer une culture commune de la décision par l'intelligence collective** : renforcer les compétences en gouvernance, coopération et animation de réseau. Encourager l'usage d'outils collaboratifs pour construire et expérimenter en commun.
- f Soutenir le pouvoir d'agir des professionnel·les** : reconnaître et renforcer la capacité d'initiative des équipes, en valorisant leur expertise de terrain. Encourager l'autonomie et la responsabilité partagée dans la conduite des projets.

AïE,
CE N'EST PAS FACILE!

- a** **Passé & avenir** : reconnaître les expériences passées, tenir compte des résistances au changement et arriver tout de même à ouvrir de nouvelles façons de travailler avec les personnes concernées.
- b** **Commun & diversité** : créer un projet partagé qui rassemble, sans ignorer la diversité des personnes, ressources, territoires et structures, afin que chacun-e se sente reconnu-e et légitime d'y contribuer.
- c** **Données quantitatives & données qualitatives** : considérer les données chiffrées sans oblitérer les éléments qualitatifs pour mieux comprendre les réalités vécues et élaborer des perspectives adaptées et pertinentes.
- d** **Expérimentation & stabilité** : permettre l'expérimentation dans les pratiques professionnelles, tout en instituant des règles et méthodes durables qui garantissent la stabilité et la pérennité du fonctionnement de l'institution.
- e** **Missions individuelles & action collective** : équilibrer son temps pour pouvoir accomplir ses propres missions tout en s'inscrivant également dans des dynamiques collectives.
- f** **Renouvellement & continuité** : renouveler les équipes et les fonctions tout en garantissant la transmission des savoirs, expériences et pratiques pour préserver les continuités et assurer la pérennité du projet collectif.



VOILÀ DES REPÈRES!

a Instaurer un processus continu d'information et de contribution.

Mettre en place des temps réguliers d'échange, formels et informels, pour informer les agent-es, recueillir leurs points de vue et valoriser la diversité des contributions sur les sujets partagés.

Les modalités d'information (contenus, canaux, supports) permettent-elles à tou-tes les agent-es, quelle que soient leur fonction ou leur lieu d'exercice, d'accéder aux informations et d'en transmettre ?

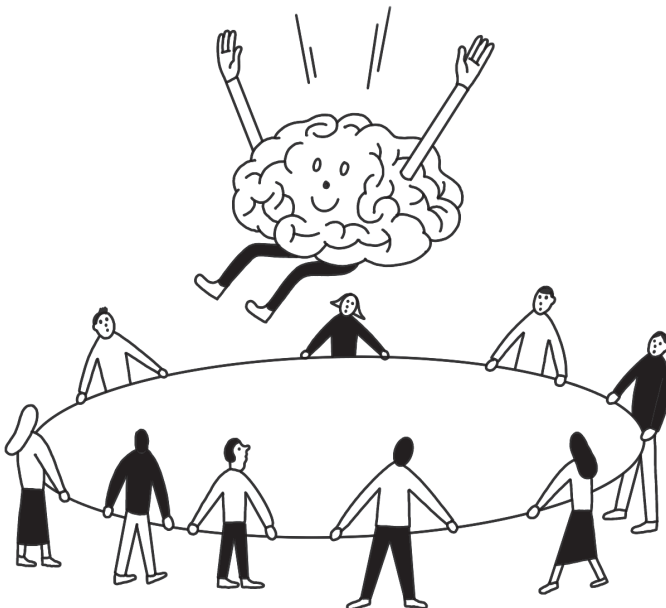
Nos temps d'échanges sont-ils suffisamment fréquents pour maintenir une bonne circulation de l'information ?

Les temps d'échanges informels (pause, couloirs, discussions spontanées) sont-ils perçus comme des moments importants d'information et d'émergence d'idées ?

Nos réunions sont-elles perçues comme utiles et bien menées ?

Les prises de décision sont-elles rendues visibles et accessibles ?

Les responsables s'assurent-ils que chacun-e dispose du temps et des conditions nécessaires pour participer aux échanges ?



b Construire un diagnostic partagé des situations vécues.

Organiser régulièrement des temps d'analyse collective des pratiques pour faire émerger les problématiques et co-construire des pistes d'action. Garantir que chacun-e se sente reconnu-e et écouté-e dans son analyse.

Des temps d'analyse collective de la pratique sont-ils organisés régulièrement ?

S'assure-t-on que chacun-e soit reconnu-e dans sa pratique, et entendu-e dans ce qu'il-elle en exprime ?

La diversité des points de vue est-elle réellement possible, prise en compte et valorisée lors des échanges ?

Les pistes d'action proposées sont-elles le fruit de l'intelligence collective ?

Les agent-es sont-ils-elles suffisamment formé-es à l'animation de temps participatifs ?

c Prendre appui sur l'expression des héritages et le témoignage d'expériences pour élaborer des perspectives constructives.

Prendre en compte l'histoire de la lecture publique sur le territoire, les mémoires professionnelles et les expériences vécues pour éclairer collectivement les évolutions possibles.

L'histoire de la lecture publique sur le territoire est-elle connue et partagée au sein des équipes ?

Prenons-nous en compte le vécu et la mémoire des agent-es dans les réflexions collectives ?

Les expériences passées sont-elles mobilisées pour éclairer les choix et orientations actuelles ?

Les résistances au changement sont-elles comprises comme des éléments d'histoire et accompagnées de manière constructive ?

Les activités présentes sont-elles suffisamment documentées et archivées pour être transmises (rapports, bilans, fiches de poste, etc.) ?

d Mobiliser les agent-es relais pour encourager la participation.

Repérer et soutenir les agent-es moteur·ices dans les dynamiques collectives pour encourager la participation de leurs collègues et contribuer au pouvoir d’agir de l’ensemble du réseau.

L’interconnaissance et la circulation des savoirs sont-elles encouragées dans le réseau ?

Avons-nous une bonne connaissance des personnes-ressources et forces vives du réseau ?

Des agent-es relais sont-il·elles repéré·es au sein du réseau ?

Sont-il·elles suffisamment perçu·es comme légitimes dans ce rôle par leurs collègues ?

Les agent-es relais disposent-il·elles de conditions favorables (temps, outils, soutien, reconnaissance) pour exercer ce rôle ?

Sont-il·elles accompagné·es et formé·es pour faciliter la coopération et soutenir le pouvoir d’agir de leurs pairs ?

e Travailler par étapes et valoriser les avancées. Échelonner les actions dans le temps pour donner du rythme, éviter la dispersion et favoriser les réalisations. Valoriser les progrès accomplis pour renforcer la motivation dans les dynamiques collectives.

Les objectifs sont-ils clairement priorisés et planifiés dans le temps ?

Les étapes sont-elles suffisamment courtes et atteignables pour maintenir la dynamique ?

Les équipes ont-elles suffisamment le sentiment d’avancer collectivement ?

Le rythme du travail collectif est-il motivant et soutenable ?

Valorisons-nous systématiquement les avancées, même partielles ?

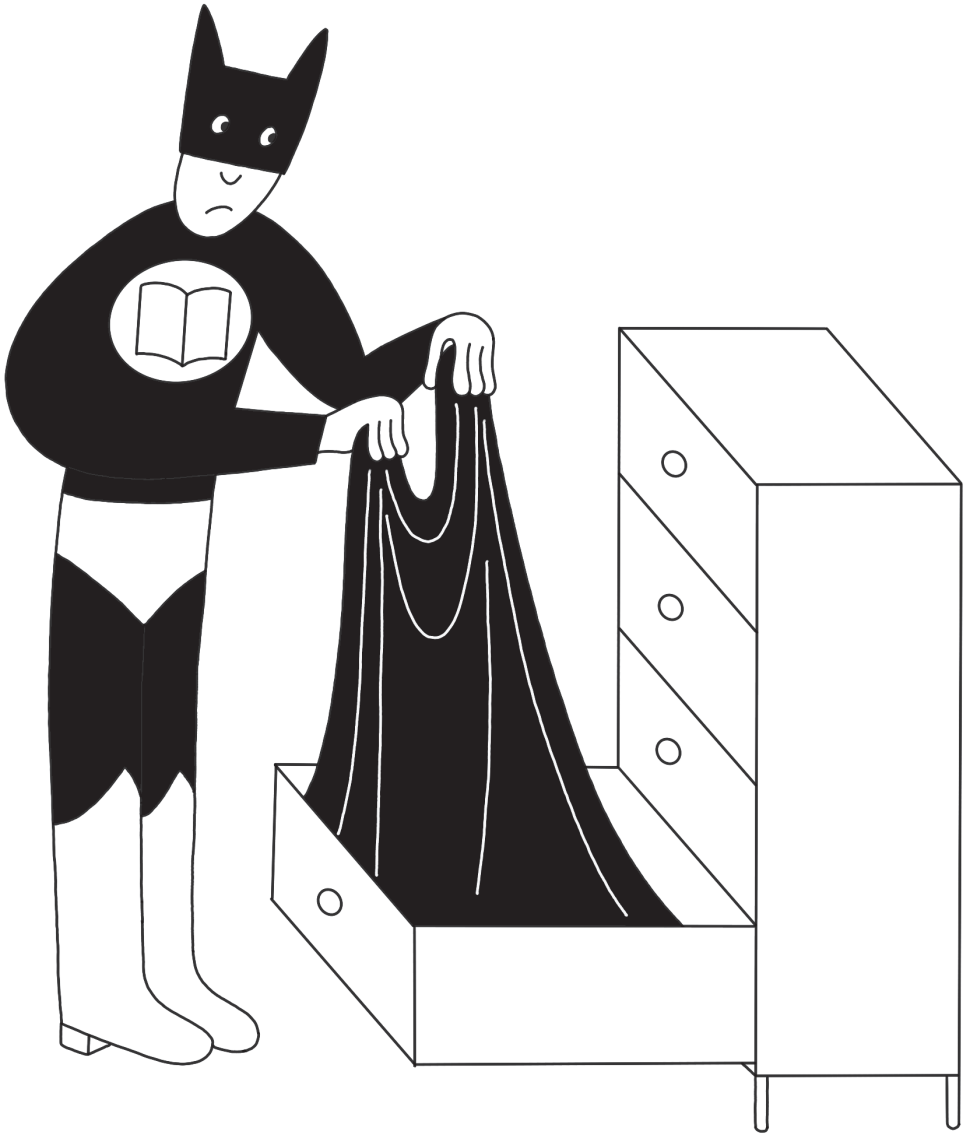
Les actions réalisées sont-elles valorisées, visibles, connues et partagées dans le réseau ?

Capitalisons-nous sur les réalisations (bilan, retour d’expérience, documentation) ?

f Ajuster les modes d'organisation à partir de l'expérience.

Mettre en place des méthodes de suivi et d'ajustement pour adapter les cadres d'organisation aux réalités du terrain et ce qu'en expriment les agent·es concerné·es.

- Avons-nous une culture de travail qui autorise l'essai-erreur, la remise en question et le réajustement ?
- Faisons-nous régulièrement des bilans des actions engagées et donnent-ils lieu à des ajustements ?
- Les retours des agent·es sont-ils réellement pris en compte pour faire évoluer les pratiques ?
- Les ajustements sont-ils explicites et compris par l'ensemble des personnes concernées ?
- Les équipes disposent-elles d'espaces pour exprimer leurs besoins d'adaptation ou de révision des modes d'organisation ?



4.

**Rangeons
nos capes
et nos
violons!**

Exit l'humiliation!

Cultiver la lecture publique dans l'accompagnement social, médico-social et carcéral

Les actions de lecture publique menées avec des structures d'accompagnement ne relèvent pas d'une « offre culturelle généreuse ». Elles créent des espaces d'engagement et de reconnaissance mutuelle, fondés sur la qualité des relations qu'elles instaurent. Elles posent une question éminemment politique : celle de l'effectivité des droits culturels pour les personnes marginalisées, invisibilisées ou reléguées, souvent humiliées en raison de stéréotypes les considérant comme des « assistées » ou une « charge » pour la société.

Accueillir des personnes en situation de précarité, d'exil, d'isolement ou de rupture, c'est reconnaître en chacune un sujet culturel à part entière, porteur de récits, d'imaginaires, de savoirs et de droits. Cela signifie refuser que la reconnaissance et l'expression des personnes soient conditionnées par la stabilité, ou un certain type de capital culturel. Les droits culturels doivent s'exercer pour toutes et tous, y compris dans les lieux de soin, d'urgence, de rétention ou d'insertion.

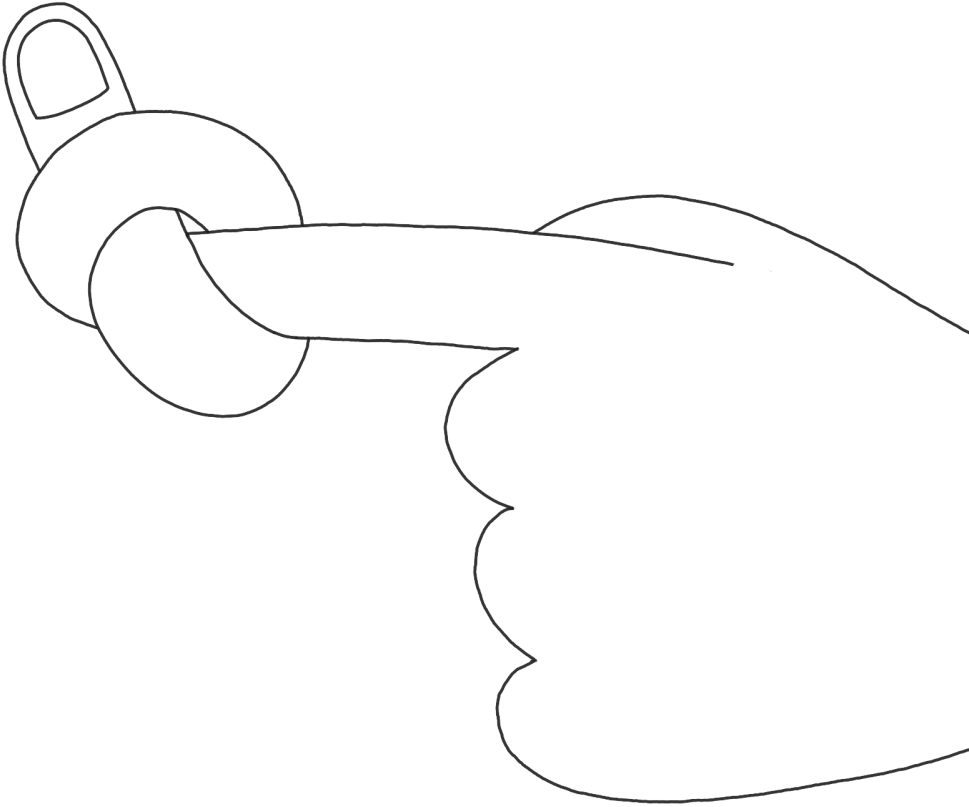
En travaillant avec les structures sociales, médico-sociales ou carcérales, la lecture publique touche le cœur du service public. Elle renforce son rôle démocratique, tisse des liens et participe à l'inclusion des personnes. Plus qu'une activité culturelle, elle devient un levier d'émancipation collective, fondé sur la reconnaissance inconditionnelle de la dignité humaine.

QU'EST-CE QU'ON VISE ?

- a Favoriser la compréhension des contextes d'action et l'inter-connaissance :** agir à partir d'une connaissance fine des lieux, reconnaître l'expertise des partenaires comme constitutive du projet et construire une vision partagée, adaptée aux réalités du terrain.
- b Favoriser l'expression des personnes pour déconstruire les stéréotypes :** créer un espace de confiance où chacun-e se sent légitime à s'exprimer librement, et déjouer la stigmatisation en refusant de réduire les personnes à un seul aspect d'elles-mêmes.
- c Construire des relations fondées sur l'écoute, le respect et la réciprocité :** favoriser l'échange réciproque de savoirs pour que les participant-es s'approprient collectivement le sens de l'action et que celle-ci soit nourrie de leurs références.
- d Développer une participation progressive et adaptée :** proposer des modalités de participation souples, évolutives et diversifiées pour respecter les rythmes, les envies et les possibilités d'engagement de chacun-e et renforcer leur capacité d'agir.
- e Croiser les savoirs et expériences pour enrichir les pratiques :** favoriser la formation interprofessionnelle et l'échange de pratiques dans une logique d'apprentissage mutuel et de transmission de savoirs entre pairs.
- f Impliquer les parties prenantes dans l'évaluation de l'action et en garder trace :** élaborer une évaluation centrée sur l'expérience vécue, partager les enseignements avec partenaires et participant-es pour mieux penser les perspectives de l'action.



- a Accompagnement & réciprocité** : sortir de nos bonnes intentions dans l'accompagnement et ne pas perpétuer des asymétries en réduisant les personnes à leur fragilité ou des stéréotypes.
- b Apporter & recevoir** : sortir de la logique de l'« offre culturelle » descendante et ne pas creuser une fracture entre celles-celles qui « apportent » et celles-celles qui « reçoivent » dans une société.
- c Agir & penser le sens de ce qu'on fait** : résister à la tentation du « c'est toujours mieux que rien » et refuser des projets qui relèguent les professionnel·les des structures d'accueil à un rôle purement logistique ou de « pourvoyeur de publics ».
- d Ciblage de publics & participation** : s'adresser à des personnes dites « fragiles » ou « éloignées » sans réfléchir aux conditions de leur participation ; éviter la sursollicitation de certains publics et l'exclusion du personnel des structures d'accueil.
- e Agir & évaluer** : prendre le temps d'évaluer les actions, y compris avec les personnes concernées, sans réduire la compréhension de leurs effets ni freiner leur prolongement ou leur pérennisation.



VOILÀ DES REPÈRES!

- a Prendre le temps de l'interconnaissance et de la coconstruction.**
Intégrer le repérage et l'immersion comme une étape indispensable pour comprendre le fonctionnement du lieu, rencontrer les équipes, coconstruire les actions.

- 1 2 3 4 5 Avons-nous une connaissance approfondie du contexte social, institutionnel, humain du lieu ?
- Questionnons-nous nos propres biais ou représentations (ou le regard de la société) vis-à-vis du public ou de la structure ?
- Les conditions nécessaires à cette phase préparatoire (temps, ressources, validation hiérarchique) sont-elles réunies ?
- Le projet est-il coconstruit avec toutes les parties prenantes concernées ?
- Avons-nous connaissance de projets similaires menés sur ce lieu et des traces laissées ?



b Soigner l'accueil des personnes en créant un espace de confiance. Faire avec les personnes présentes en favorisant leur interconnaissance par l'expression de leurs références culturelles.

- Le cadre est-il accueillant, confortable et accessible ?
- Veillons-nous à soigner les premières interactions (présentation, accueil chaleureux) ?
- Réfléchissons-nous à l'impact de notre présentation (ton, posture, langage, statut) sur les participant-es ?
- Invitons-nous les participant-es à se présenter librement et à exprimer leurs intérêts ?
- Facilitons-nous une répartition équilibrée de la parole, une écoute respectueuse ?
- Le cadre permet-il à chacun-e de choisir librement d'exprimer ou non ses points de vue ?

c Concevoir une participation progressive et adaptée avec les personnes concernées. Définir les modalités de participation au fil des relations tissées et expériences. Privilégier des actions inscrites dans la continuité plutôt qu'une succession d'interventions isolées.

- Définissons-nous avec les participant-es et partenaires les thèmes, formats, rythmes des séances ?
- Proposons-nous une participation souple, évolutive, diversifiée suivant les rythmes, envies et possibilités d'engagement de chacun-e ?
- Adaptons-nous l'action en fonction des vécus, niveau d'aisance et besoins spécifiques ?
- Valorisons-nous les contributions des personnes, aussi discrètes soient-elles ?
- Assurons-nous un suivi entre les séances et une mémoire partagée ?
- Prévoyons-nous des formats favorisant une dynamique collective ?

d Relier l'action à l'environnement et aux ressources locales.

Faire de l'action une opportunité de découverte des ressources du territoire en s'appuyant sur les savoirs des participant-es.

- Utilisons-nous des cartographies sensibles du territoire pour visualiser collectivement les ressources locales ?
- Identifions-nous les savoirs, expériences ou repères que les participant-es ont de leur environnement proche ?
- Identifions-nous des ressources locales pour enrichir l'action ?
- Envisageons-nous des actions hors les murs ?
- Faisons-nous des passerelles avec les structures voisines (sorties, relais, invitations) ?

e Créer des espaces d'échanges entre toutes les parties prenantes.

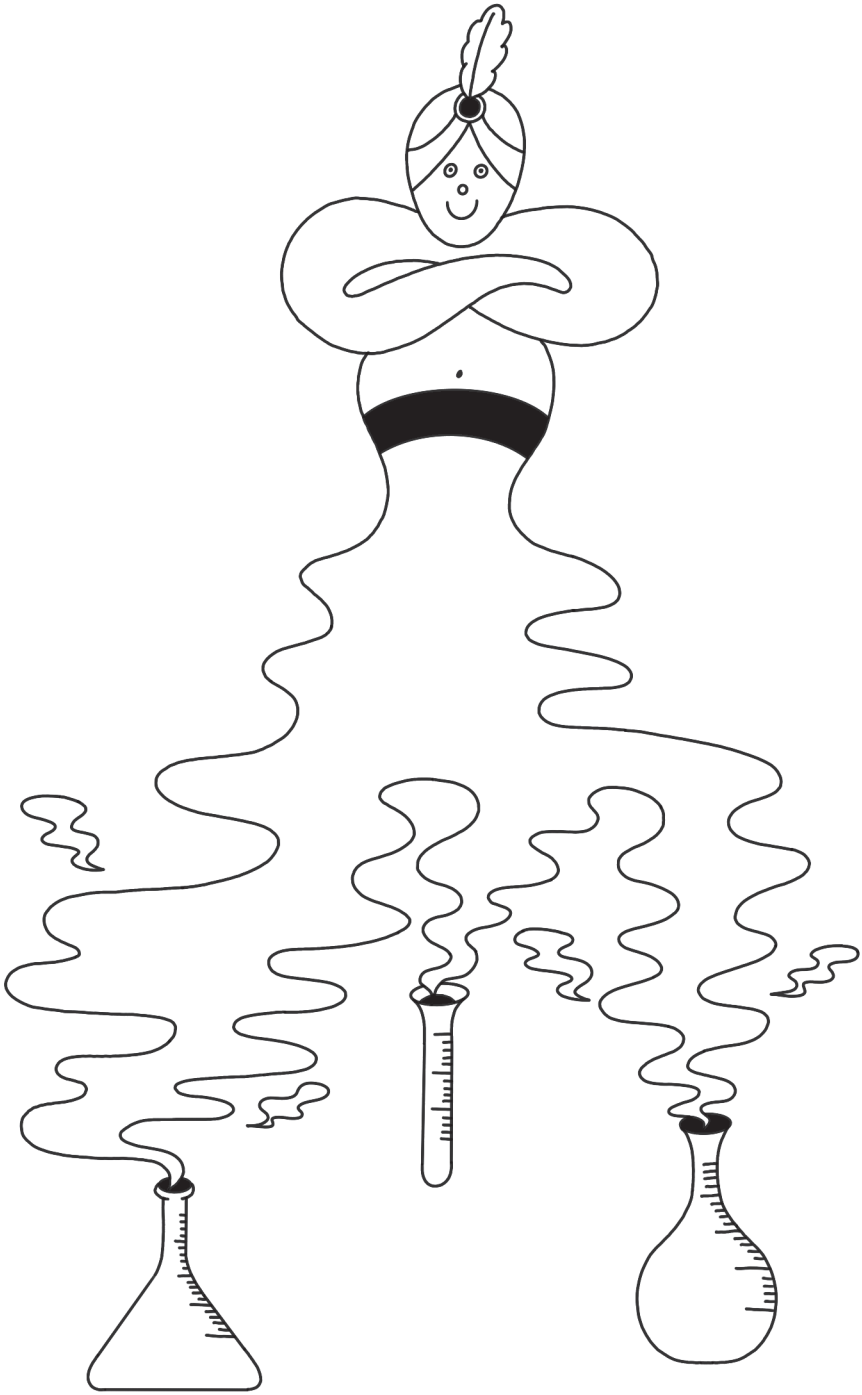
Croiser les regards, mutualiser les pratiques et renforcer les coopérations. S'encourager mutuellement à participer aux projets des un-es et des autres pour consolider les liens partenariaux.

- L'action est-elle nourrie des expériences et expertises des collègues ?
- L'action est-elle nourrie des expériences et expertises des partenaires ?
- Des temps réguliers d'échanges de pratiques et de savoirs sont-ils organisés ?
- Les expériences des participant-es sont-elles partagées et valorisées dans ces échanges ?
- Une restitution collective est-elle envisagée et le format est-il efficient ?

f Mener une évaluation partagée et capitaliser sur l'expérience.

Associer toutes les parties prenantes à l'évaluation des actions et garder une trace des retours (observations, analyses, témoignages, impressions) pour en tirer des enseignements.

- L'évaluation est-elle pensée dès le début du projet, en collaboration avec les concerné-es ?
- L'évaluation intègre-t-elle les retours et ressentis des participant-es et partenaires ?
- Utilisons-nous des modalités variées pour recueillir les ressentis (discussion libre, trace écrite, audio, dessin, photographie...)?
- Documentons-nous ce qui a été vécu (témoignages, carnet, livret, trace sonore ou visuelle) ?
- Cette documentation est-elle accessible aux parties prenantes, voire au-delà ?
- Organisons-nous des temps d'analyse collective avec les collègues et partenaires impliqué-es ?
- Capitalisons-nous les enseignements pour les partager au sein de notre structure et au-delà ?
- Cette évaluation permet-elle d'envisager une suite, un ancrage ou une réorientation ?



5. Savoirs sans frontières

Organisation **N**ouvelle
du **G**énie

Cultiver les rencontres publiques autour des sciences et des sujets de société

Les rencontres publiques autour des sciences et des sujets de société sont devenues essentielles pour permettre à chacun·e de mieux comprendre les enjeux contemporains et de prendre part au débat public. En lecture publique, ces temps traduisent une démarche politique et éthique : garantir le droit de toutes et tous à une information éclairée et partagée.

Souvent perçues comme réservées à des publics initiés, ces rencontres peuvent pourtant s'ouvrir plus largement. Lieux de proximité, ouverts et non marchands, les bibliothèques ont la capacité de lever les barrières symboliques, sociales ou culturelles à la participation. Grâce à leur ancrage local, elles créent des contextes favorables à la rencontre entre chercheur·euses, habitant·es et acteur·ices du territoire, dans un cadre accueillant.

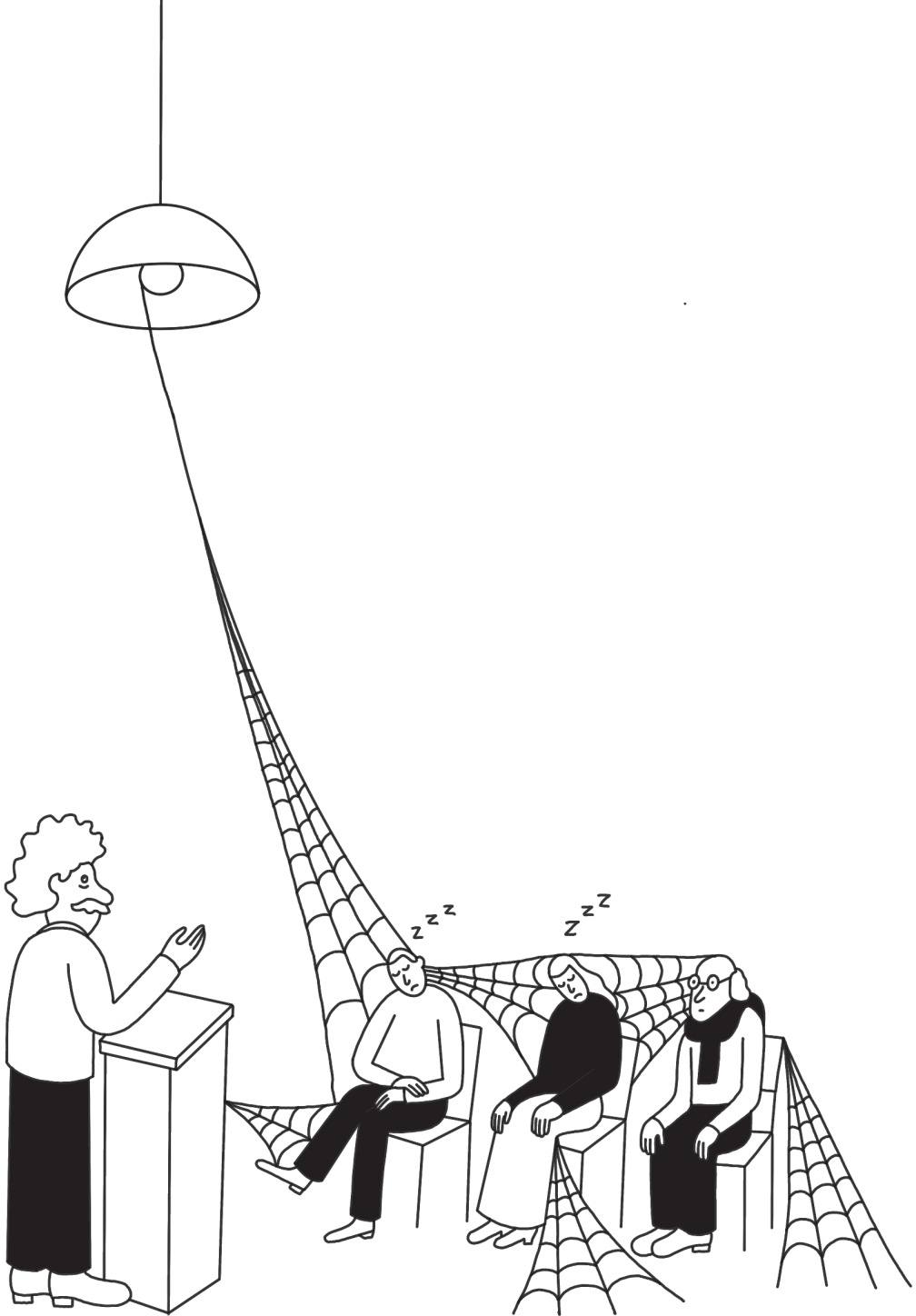
Face aux défis écologiques, sociaux et technologiques actuels, il devient crucial de multiplier ces espaces de réflexion partagée. En valorisant les savoirs issus de l'expérience autant que ceux de la recherche, ces rencontres encouragent la participation des personnes à la vie culturelle. Les bibliothèques nourrissent ainsi une culture du débat, de l'écoute et de la pensée critique, indispensable à la vie démocratique, et contribuent à construire des repères communs pour appréhender les évolutions du monde.

QU'EST-CE QU'ON VISE ?

- a Concevoir la bibliothèque comme un lieu d'échange de savoirs :** faire de la bibliothèque un lieu de stimulation de la curiosité, où se croisent et s'enrichissent différentes formes de savoirs et de connaissances (académiques, empiriques, sensibles).
- b Garantir l'inclusion et l'accessibilité :** adapter formats et modalités pour accueillir une pluralité de publics, quels que soient leurs repères, leurs connaissances ou leurs façons d'entrer dans un sujet, afin que chacun·e se sente légitime dans l'échange.
- c Rendre appropriables les enjeux contemporains :** faciliter la compréhension de sujets complexes en renouvelant les thématiques, les formats et les approches d'animation. Mobiliser une pluralité de ressources pour stimuler l'intérêt et nourrir la réflexion.
- d Organiser des espaces de dialogue ouverts à la confrontation d'idées :** encourager l'expression de points de vue variés, aider à distinguer opinions, savoirs, croyances et valeurs, en soulignant que l'expertise se construit dans l'échange et le croisement des points de vue.
- e Développer l'esprit critique face à l'information :** intégrer une dimension d'éducation aux médias et à l'information. Outiller les participant·es pour mieux repérer les biais, déconstruire les fausses informations, comprendre comment les savoirs se construisent et se diffusent.
- f Vivifier un écosystème local d'échange de savoirs et d'informations :** mobiliser les acteur·ices concerné·es par les thématiques pour enrichir les échanges, développer des dynamiques partenariales durables et renforcer l'ancrage territorial des rencontres.



- a Organiser une rencontre publique & penser la coordination interne** : prendre le temps d'articuler les ressources entre services pour pouvoir concevoir des actions transversales sur des thématiques partagées.
- b Communication large & précise** : susciter la participation quand la communication semble floue, peu engageante, avec des intitulés parfois maladroits ou des descriptions imprécises qui ne rendent pas lisibles les enjeux des sujets abordés.
- c Logistique & participation** : annoncer une rencontre publique quand les modalités d'inscription sont complexes, les lieux confus et l'attention à la diversité des publics insuffisante.
- d Solliciter un·e intervenant·e & favoriser l'échange** : créer les conditions d'un dialogue véritable sans tomber dans une transmission descendante et unilatérale, surtout quand la durée de la rencontre limite le temps d'échanges et de débat.
- e Participation & modération** : recadrer des prises de parole longues ou dominantes sans générer de tensions. Le manque de formation à l'animation et à la médiation peut freiner l'exploration de formats plus participatifs.
- f Événement & continuité** : prolonger le débat au-delà d'un format ponctuel ; les retours des participant·es restent peu exploités et les effets des rencontres difficiles à mesurer.



VOILÀ DES REPÈRES!

- a Soigner l'accueil et l'hospitalité.** Concevoir les rencontres publiques comme des espaces conviviaux, rassurants, propices à l'expression de chacun-e, à l'écoute mutuelle et l'échange. Renforcer les compétences des organisateur·ices en matière d'accueil.

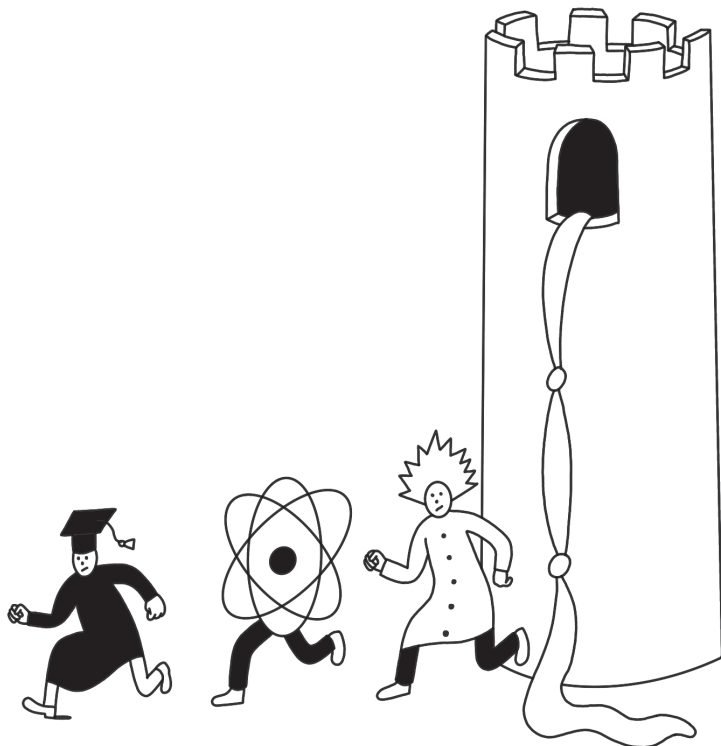
- 1 2 3 4 5 Le lieu choisi est-il facilement accessible (transport, signalétique, accessibilité PMR, etc.)?
- L'espace est-il accueillant et adapté (mobilier, disposition, lumière, acoustique)?
- Des temps informels facilitant les interactions sont-ils prévus (accueil café, etc.)?
- L'ambiance favorise-t-elle un climat de confiance et l'expression de chacun-e?
- Les équipes sont-elles suffisamment formées à l'animation et la médiation pour accueillir?
- Recueillons-nous le ressenti des participant·es sur cet accueil pour l'améliorer?

- b Rapprocher les milieux scientifiques et la société.** Explorer le domaine scientifique comme un milieu composé d'une diversité de personnes, disciplines, méthodes, outils, objets, communautés, temporalités, lieux – en interaction avec la société et ses enjeux.

- 1 2 3 4 5 Les rencontres permettent-elles de créer un lien entre les publics et les scientifiques?
- Les formats proposés rendent-ils la science accessible, vivante et incarnée?
- Les formats favorisent-ils un échange réel, direct et simple avec les expert·es présent·es?
- Les rencontres abordent-elles des enjeux sociétaux reliés aux préoccupations des publics?
- Les grandes lignes de la démarche scientifique sont-elles clairement présentées?
- Les participant·es sont-il·elles encouragé·es à s'appropriier les savoirs présentés?

C Assurer la diversité et la régularité des rencontres. Encourager la récurrence des rencontres et en élaborer une communication claire et relayée. S'appuyer sur les retours des personnes pour adapter continuellement contenus, formats, rythmes et lieux des rencontres.

- Les moyens alloués permettent-ils une organisation régulière des rencontres ?
- La communication autour des rencontres est-elle efficace et relayée sur des canaux adaptés ?
- Adaptions-nous les lieux, horaires et formats pour favoriser la participation des personnes ?
- Organisons-nous des cycles de rencontres permettant l'appropriation des sujets abordés ?
- Nos formats de rencontres sont-ils diversifiés ?
- Abordons-nous une diversité de thématiques en lien avec les préoccupations des publics ?



d Favoriser la compréhension des enjeux sociétaux et la co-construction du savoir. Promouvoir une approche de la science ouverte à la diversité des ressources, des expériences et des points de vue, en dépassant les cloisonnements disciplinaires. Développer en commun les capacités à exercer un esprit critique, élaborer des savoirs et les transmettre.

- 1 2 3 4 5 Dans quelle mesure les publics sont-ils associés au choix des thématiques abordées ?
- Les formats encouragent-ils une réflexion collective plutôt qu'une transmission unilatérale ?
- Les rencontres favorisent-elles l'échange de points de vue diversifiés et complémentaires ?
- Sommes-nous formé-es au développement de l'esprit critique et à la modération des débats ?
- Utilisons-nous des outils (ateliers, débats, enquêtes, jeux) pour stimuler l'analyse critique ?
- Valorisons-nous la co-construction du savoir en intégrant les savoirs des participant-e-s ?
- Des ressources complémentaires sont-elles partagées pour prolonger la réflexion ?

e Accompagner les chercheur-euses et expert-es dans la médiation de leurs savoirs. Les accompagner à expliciter leur démarche scientifique et à engager un dialogue ouvert avec les publics sur les multiples dimensions de leur métier : objets, terrains, outils, méthodes et cadres disciplinaires.

- 1 2 3 4 5 Impliquons-nous l'intervenant-e dans la préparation de la rencontre et de son format ?
- Assurons-nous une répartition de nos rôles pour renforcer la médiation des contenus ?
- Accompagnons-nous l'intervenant-e à travailler sa posture et la présentation de son sujet ?
- Les conditions matérielles sont-elles adaptées à son intervention ?
- L'expression des ressentis de l'intervenant-e est-elle prise en compte pour ajuster les rencontres ?

f Développer l'écosystème des rencontres publiques. Renforcer les liens existants et en initier de nouveaux entre structures et acteur-ices du territoire. Favoriser l'échange de ressources, savoirs et méthodes pour renforcer la pertinence de ces actions.

- Avons-nous une base de données des partenariats existants avec la bibliothèque ?
- Sommes-nous attentif-ives à la diversité des acteurs (associations, chercheur-euses, institutions, acteurs culturels, etc.) pouvant enrichir nos rencontres publiques ?
- Favorisons-nous la co-construction avec les partenaires dans l'élaboration des rencontres ?
- Consacrons-nous du temps et des ressources à la consolidation des partenariats actuels ?
- Dédions-nous du temps à la prospection et à la création de nouveaux partenariats ?
- Évaluons-nous régulièrement la qualité de nos collaborations avec les partenaires ?



6.

Les enfants et les jeunes

Des personnes
comme les autres

Cultiver l'épanouissement et le pouvoir d'agir de la jeunesse

Les bibliothèques devraient être un pilier essentiel pour la jeunesse face aux enjeux démocratiques, éducatifs et sociaux contemporains. Lieux de ressources multiples en accès libre et de transmission, les bibliothèques ont pour responsabilité de garantir à chacun·e le droit d'apprendre, de s'exprimer et de se construire tout au long de la vie.

Il ne s'agit pas seulement de transmettre, mais aussi de reconnaître et valoriser les références et pratiques culturelles juvéniles : réseaux (physiques et/ou virtuels), sports, jeux, musiques, récits, engagements. En les légitimant, les bibliothèques deviennent des médiatrices entre héritage et création, institutions et vécus, dans une démarche qui dépasse l'objet « livre » pour ouvrir des terrains d'expérimentation, d'inventivité et de découverte.

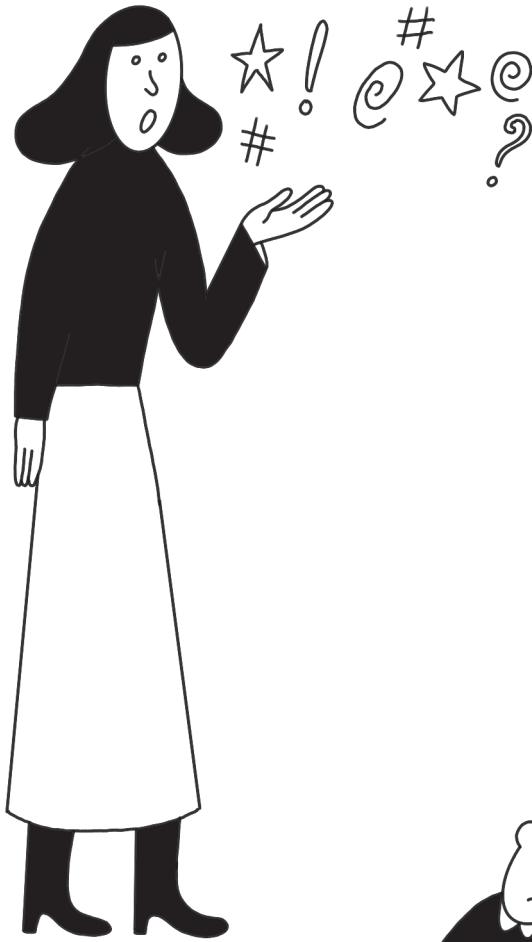
Dans un monde traversé par des crises multiples, où certain·es jeunes peuvent ressentir inquiétudes ou désenchantements, les bibliothèques ont un rôle important à jouer. En développant des espaces de dialogue et d'expression, elles favorisent la curiosité réciproque, la pensée critique et la capacité d'agir. La diversité des actions menées devient alors un acte politique fort : nourrir l'imaginaire, restaurer du commun, créer des conditions de parole et d'écoute pour que chaque enfant et chaque jeune puissent se projeter dans le monde avec des repères porteurs de sens.

QU'EST-CE QU'ON VISE ?

- a** **Susciter l'envie de découvrir les ressources de la lecture publique** : développer des actions culturelles accessibles, sensibles aux centres d'intérêt des enfants et des jeunes, ancrées dans leur quotidien et développant le goût de l'exploration.
- b** **Concevoir l'apprentissage comme un échange réciproque de savoirs**, tout au long de la vie, en créant les conditions pour que chacun-e se reconnaisse pleinement capable et légitime à apprendre, transmettre et contribuer aux savoirs.
- c** **Concevoir les actions culturelles comme des expériences personnelles et collectives**, propices à l'expression de soi, aux échanges et à l'enrichissement mutuel à travers une diversité de ressources culturelles permettant à chacun-e de grandir et de s'épanouir.
- d** **Favoriser la diversification des liens sociaux** en incitant à la découverte du territoire et à la rencontre de ses multiples acteur-ices afin de dépasser les fractures et frontières – sociales, culturelles ou géographiques.
- e** **Concevoir une évaluation participative des actions menées**, en impliquant les enfants et les jeunes pour en tirer des enseignements et permettre à chacun-e d'en valoriser les acquis dans son propre parcours.
- f** **Contribuer à l'apprentissage quotidien de la démocratie dès le plus jeune âge**, en cherchant constamment la traduction des principes éthiques dans les pratiques exercées et en ouvrant la discussion sur leurs sujets de préoccupation et les enjeux contemporains.



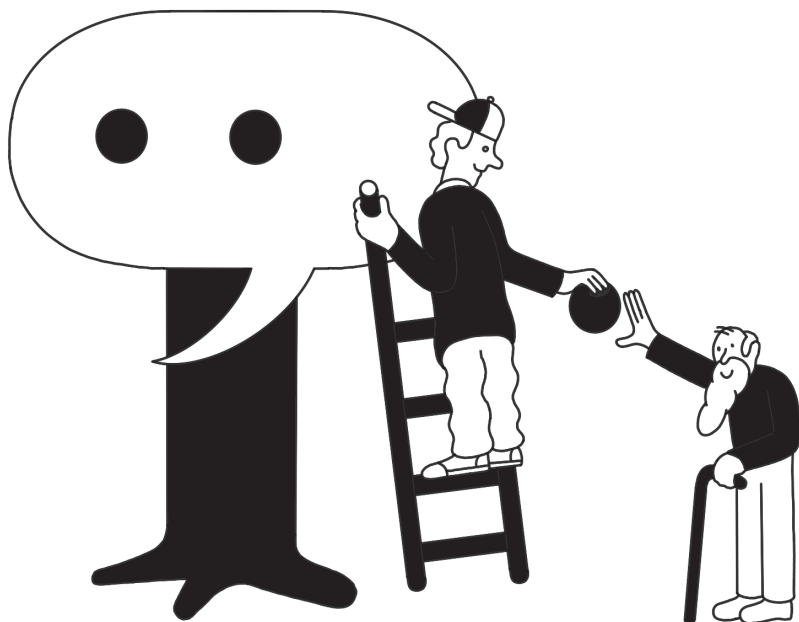
- a Cadre & expérimentation** : avoir un cadre sans qu'il ne réduise le sens pédagogique et qu'il ne brise l'expérimentation (espaces, temps, moyens humains, modes de financement et organisation).
- b Construire & déconstruire** : lutter contre une vision réductrice et excluante de la lecture. La lecture peut être perçue par les jeunes comme une activité sérieuse, élitiste et centrée sur le livre, pouvant engendrer de l'autocensure ou du désintérêt.
- c Apporter & recevoir** : reconnaître pleinement les pratiques culturelles juvéniles (savoirs issus des pratiques numériques, orales ou informelles, etc.). Ces pratiques peinent à trouver leur place dans les actions.
- d Action ponctuelle & continue** : se donner du temps. Les formats et durées limités des actions peuvent empêcher de créer des liens durables, d'impliquer réellement les enfants et les jeunes, et de comprendre leurs pratiques et aspirations.
- e Communiquer & informer** : communiquer de façon adaptée (contenus, canaux, rythmes, formes). Une communication inadaptée limite la participation, la portée et la lisibilité des actions proposées.
- f Mobilisation & implication** : se mobiliser entre jeunes et adultes. La mobilisation peut rester limitée, aussi bien dans l'implication réelle que dans la diversité des profils, réduisant les dynamiques d'échange, l'apprentissage collectif, la co-construction des actions comme leur évaluation.



VOILÀ DES REPÈRES!

- a Favoriser l'expression des enfants et des jeunes sur leurs pratiques et imaginaires.** Encourager à partager leurs centres d'intérêt, références et récits à travers une diversité de langues, langages et modes d'expression.

- Incluons-nous une diversité d'enfants et de jeunes ?
- Avons-nous des méthodes et outils adaptés pour susciter l'expression de chaque enfant / jeune sur ce qui fait sens pour lui-elle ?
- L'action renforce-t-elle la capacité d'expression et d'écoute de chacun-e ?
- Déployons-nous une diversité de modes d'expression dans l'action ? (oral, écrit, graphique, corporel, numérique...)
- Avons-nous pris en compte les langues familiales ou la pluralité linguistique dans l'action ?
- Gardons-nous traces et mémoires de ce qui a été exprimé par les enfants et les jeunes ?



b Décloisonner formats, lieux et disciplines. Créer des passerelles entre disciplines, pratiques culturelles et lieux pour favoriser une pluralité de points d'entrée dans l'action, l'exploration et l'ouverture des horizons.

L'action propose-t-elle des croisements entre disciplines ou pratiques ?

Les ressources mobilisées permettent-elles d'ouvrir sur des disciplines variées, y compris celles moins valorisées ou moins connues ?

Les intervenant-es mobilisé-es reflètent-il-elles une diversité de profils, disciplines ou références culturelles ?

L'action permet-elle de sortir des lieux habituels ?

L'action encourage-t-elle une posture d'exploration active chez les jeunes ?

c Concevoir l'action culturelle comme une expérience partagée. Développer la co-construction avec les enfants et les jeunes pour renforcer leur pouvoir d'agir et les accompagner à prendre en main certains aspects de l'action. Favoriser la rencontre entre générations et entre pairs.

Les rythmes de l'action sont-ils adaptés à la vie des jeunes (scolaire, sociale, familiale) ?

Les supports de communication et canaux d'information sont-ils adaptés ?

Les enfants et les jeunes ont-il-elles participé à la conception de l'action ?

L'action permet-elle une montée en puissance progressive des jeunes dans leur implication (prise d'initiative, animation, médiation...)?

Avons-nous des méthodes et outils d'animation des débats et de médiation des conflits ?

L'action favorise-t-elle la circulation de savoirs entre générations ou entre pairs ?

d Déconstruire les préjugés et représentations. Renforcer les capacités à évoluer en interaction avec une diversité de ressources culturelles. Permettre aux enfants et aux jeunes de se sentir légitimes dans les lieux de lecture publique pour contribuer à la vie du lieu.

L'action favorise-t-elle la découverte de pratiques et références culturelles diverses ?

L'action permet-elle de questionner le regard porté par les jeunes sur la lecture, les bibliothèques ou les institutions culturelles ?

L'action permet-elle aux professionnel·les de questionner leurs représentations des références culturelles ou pratiques des jeunes ?

Des échanges intergénérationnels ou interculturels sont-ils encouragés pour déconstruire les représentations réciproques ?

L'action permet-elle aux jeunes de participer à la vie de la bibliothèque (choix de ressources, programmation, animation, signalétique) ?

e Développer la coopération à travers la jeunesse. Identifier les complémentarités entre partenaires ; encourager la participation réciproque aux projets des un·es et des autres pour favoriser la circulation des savoirs, expériences et ressources.

Les partenaires mobilisés sont-ils représentatifs de la diversité du territoire ?

L'action repose-t-elle sur une vraie co-construction ou une simple coordination ?

Des espaces de travail collectif ouverts et réguliers sont-ils mis en place ?

Le lien est-il créé entre les jeunes et d'autres structures ou acteur·ices du territoire ?

Les jeunes jouent-ils un rôle de liaison entre personnes, structures, lieux ou espaces ?

Les jeunes et les professionnel·les nouent-ils un lien mutuellement enrichissant ?

f **Valoriser les effets des actions culturelles.** Rendre visibles les transformations, la diversité des apprentissages et dynamiques induites par l'action, même ponctuelle.

1 2 3 4 5 L'expression des jeunes fait-elle l'objet d'une restitution ou valorisation ?

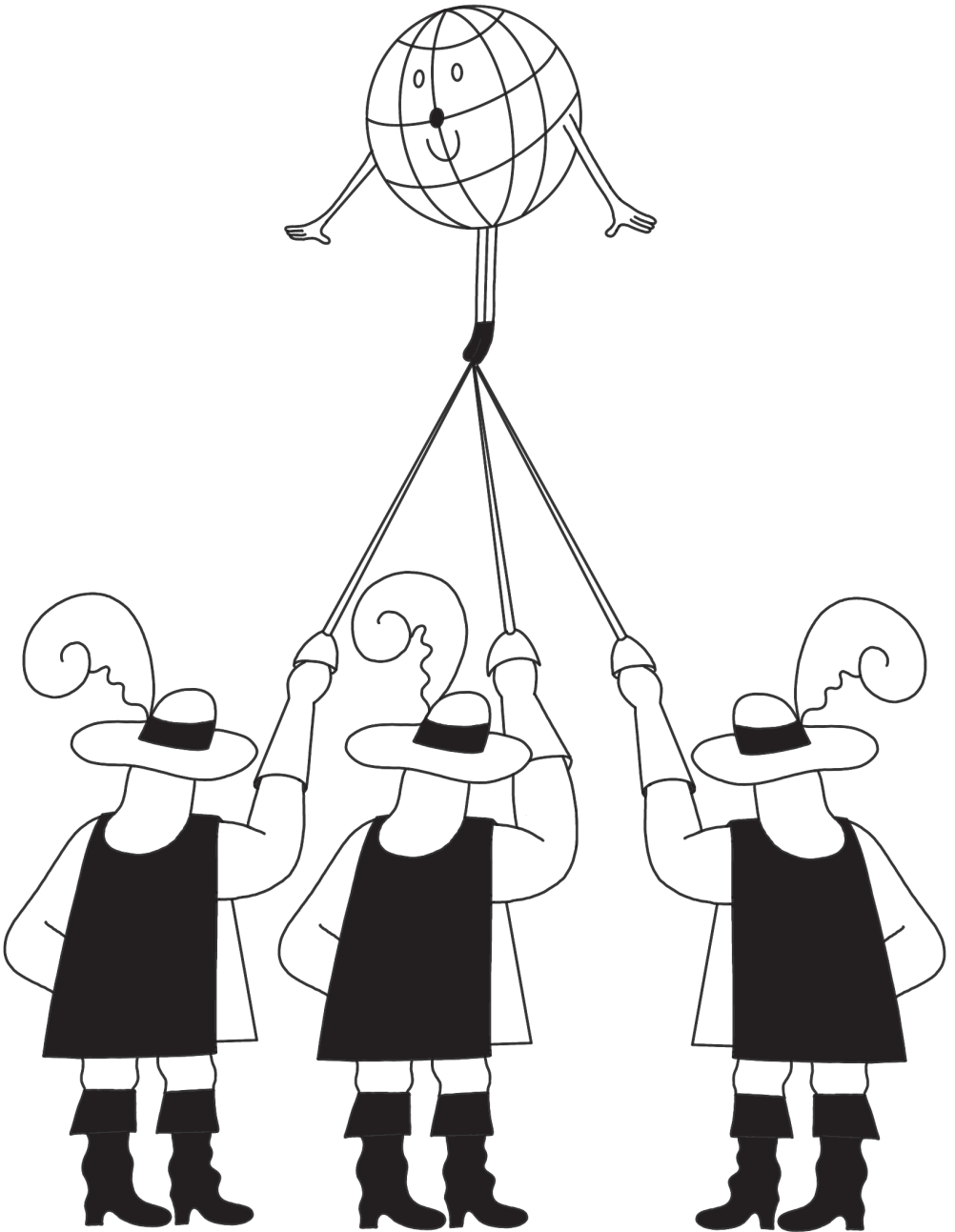
Impliquons-nous les jeunes et les partenaires dans l'évaluation ?

Évaluons-nous avec les jeunes les apprentissages et bénéfices de l'action, afin qu'il-elles puissent les valoriser dans leur parcours personnel ?

Laissons-nous des traces utiles (outils, méthodologies, partenariats, envies partagées) pour de futurs projets ?

L'action déclenche-t-elle ou encourage-t-elle de nouvelles dynamiques (autres projets, partenariats, prolongements) ?

L'action produit-elle des changements sur les pratiques professionnelles et les liens interstructures ?



7.

Des

communs

pour tous...

et tous pour
les communs!

Cultiver le numérique participatif et le libre en lecture publique

Face aux évolutions de la société, la culture libre apparaît comme une opportunité stratégique et éthique de la lecture publique. Fondée sur le partage, l'ouverture, la participation et l'accès libre aux savoirs, la culture libre résonne pleinement avec les valeurs du métier de bibliothécaire : garantir le droit à l'information, favoriser la diversité culturelle, encourager l'émancipation par la contribution.

Dans un monde saturé d'informations, parfois manipulées, la culture libre contribue à l'éducation aux médias. Elle engage au développement de l'esprit critique, à la compréhension des logiques de production des contenus comme à la capacité de les distinguer. Face à la concentration médiatique, à l'uniformisation des contenus et à la domination des plateformes commerciales, la culture libre ouvre d'autres voies en invitant chacun-e à devenir acteur-ice de savoirs partagés. Ce faisant, elle contribue à enrichir et développer les communs.

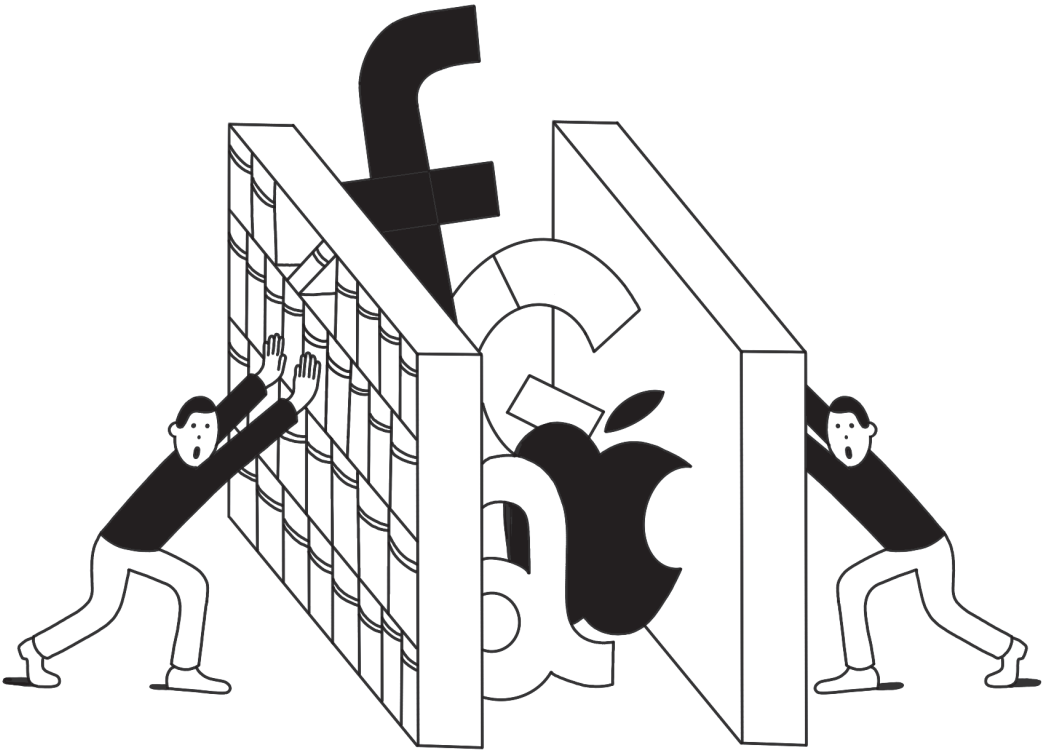
Explorer la culture libre en bibliothèque, c'est enfin repenser les pratiques, interroger les cadres juridiques, faire évoluer les outils. C'est construire des espaces engagés au service d'une culture vivante et profondément démocratique.

QU'EST-CE QU'ON VISE ?

- a** **Recréer du commun pour résister aux formes de domination culturelle** induites par la captation des données et la standardisation des contenus. Contribuer à la diversité culturelle et à la conscience des enjeux démocratiques, à l'échelle locale comme internationale.
- b** **Promouvoir les valeurs de la culture libre et du numérique participatif au sein des bibliothèques et de leurs réseaux :** irriguer les pratiques, projets et actions de médiation. Conscientiser et valoriser les initiatives déjà existantes (outils, savoirs, compétences) comme levier pour agir dans ce domaine en toute légitimité.
- c** **Accompagner la montée en compétences des professionnel·les** de la lecture publique sur les enjeux, outils et opportunités liés à la culture libre, en lien avec leurs missions, savoir-faire et postures. Encourager une appropriation progressive et contextualisée.
- d** **Déployer des actions de sensibilisation et d'échange de savoirs** auprès des publics autour des usages numériques, des médias, de l'esprit critique, des données et des pratiques de la culture libre.
- e** **Affirmer la bibliothèque comme ressource publique sur la culture libre à l'échelle du territoire :** développer des coopérations avec les publics, associations, institutions et réseaux, en s'appuyant sur des cadres de reconnaissance tels que le label Culture Libre.
- f** **Promouvoir un numérique responsable :** adopter des pratiques sobres sur le plan technique, privilégier l'hébergement local, encourager la réutilisation des contenus, et sensibiliser aux impacts environnementaux du numérique.



- a Culture libre & cadre institutionnel** : concilier culture libre, cadre institutionnel et juridique. La responsabilité des espaces numériques ouverts exige une vigilance accrue et une solide compréhension des cadres légaux, tout en restant en cohérence avec les règles et contraintes institutionnelles.
- b Formation & appropriation** : développer l'appropriation de la culture libre et du numérique participatif par les professionnel·les et les publics avec des notions qui restent floues. Le rôle des bibliothécaires sur ces enjeux est encore insuffisamment perçu, et la domination des outils issus des GAFAM complique l'évolution des pratiques. Cela requiert davantage d'espaces de formation réguliers, ancrés dans la pratique, pour construire une culture numérique critique.
- c Développer & capitaliser** : identifier et coordonner les initiatives en matière de culture libre. Les actions sont souvent peu valorisées ou mutualisées. Cela complique leur coordination et leur développement, tant à l'échelle du réseau qu'au sein des bibliothèques. Le besoin de liens à la Direction des services informatiques (DSI) et aux services stratégiques se fait jour pour structurer et pérenniser ces projets.
- d Expérimenter et instituer** : concilier l'activité quotidienne et la création de temps dédiés à l'expérimentation. Ouvrir des espaces de coopération interprofessionnelle et redéfinir les missions des agent·es pour intégrer durablement la culture libre nécessite une organisation et des moyens dédiés.
- e Technologie et inclusion** : pallier les fractures numériques et culturelles qui touchent les publics. L'inégal accès aux ressources et aux pratiques de la culture libre souligne la nécessité de médiations, adaptées à la diversité des profils, des usages numériques et des niveaux de compétence.



VOILÀ DES REPÈRES!

a **Articuler les missions des bibliothécaires aux enjeux de la culture libre.** Valoriser les compétences professionnelles existantes (médiation, valorisation des collections, esprit critique, production de contenus) comme leviers pour s'emparer de la culture libre.

La culture libre est-elle reconnue comme un prolongement des missions et des compétences des bibliothécaires ?

Ces dernier-es sont-il-elles associé-es à la réflexion sur l'évolution de leurs missions en lien avec la culture libre ?

Les pratiques professionnelles intègrent-elles une dimension participative et contributive ?

Les agent-es sont-il-elles encouragé-es à produire, documenter ou partager des contenus sous licence libre ?

Les référentiels métiers intègrent-ils des dimensions liées à la contribution, la médiation numérique ou le développement des communs ?



b Inscrire la culture libre et le numérique participatif dans le projet d'établissement. Formaliser ces enjeux dans les orientations stratégiques afin de créer un cadre d'action légitime, mobiliser les équipes dans la durée et positionner la bibliothèque comme centre ressource reconnu sur le territoire.

- La culture libre est-elle explicitement intégrée dans le projet d'établissement et les orientations stratégiques ?
- Existe-t-il une définition partagée de la culture libre au sein du réseau ?
- Les agent-es ayant une expertise sont-il-elles associé-es à la définition des orientations et à la structuration des actions ?
- Les élu-es, la direction et les services supports sont-il-elles sensibilisé-es et impliqué-es dans ces enjeux ?
- Une coordination est-elle mise en place et dotée en ressources pour structurer et développer ces démarches à l'échelle du réseau ?
- Une communication est-elle assurée pour faire connaître les enjeux, démarches et initiatives ?

c Créer un espace de travail transversal. Favoriser une approche décloisonnée, pour mutualiser les compétences, impulser une dynamique collaborative propice à l'expérimentation et au déploiement.

- Un espace de travail transversal est-il organisé, réunissant une diversité de profils, services et bibliothèques du réseau ?
- Cet espace de travail conduit-il à des actions concrètes : recensement de pratiques, expérimentations, suivi et évaluation ?
- Est-il doté de moyens suffisants (temps, budget, outils) ?
- Les travaux issus de cet espace sont-ils partagés, visibles et valorisés auprès de l'ensemble des agent-es du réseau ?
- Cet espace de travail contribue-t-il à l'outillage de médiations innovantes ou à la valorisation de contenus sur des plateformes libres (Commons, Wikis, etc.) ?

d Mettre en place des temps de sensibilisation et de formation.

Organiser des espaces d'échanges et de montée en compétences adaptés à la diversité des usages et des niveaux d'appropriation du numérique, pour construire un commun autour de la culture libre.

Le cadre professionnel encourage-t-il les agent-es à se former sur la culture libre et le numérique participatif ?

Les formations sont-elles accessibles ?

Les formations sont-elles adaptées à différents niveaux d'appropriation ?

Les formations permettent-elles d'expérimenter des outils et d'en échanger ?

Ces temps de formation permettent-ils de faire le lien entre culture libre et évolution des missions professionnelles ?

Des actions collectives ou des animations intègrent-elles des références à la culture libre ou aux communs ?

e Reconnaître les publics comme co-producteurs de savoirs.

Encourager leur implication dans des démarches contributives pour développer une culture de la participation, renforcer les communs et faire évoluer la posture des professionnel·les vers celle de facilitateur·rices.

Des projets contributifs avec les publics sont-ils mis en œuvre ? (ateliers contributifs, wikis, cartographies, collectes citoyennes...)

L'accompagnement proposé permet-il aux participant-es de prendre confiance dans leur rôle de contributeur·rice ?

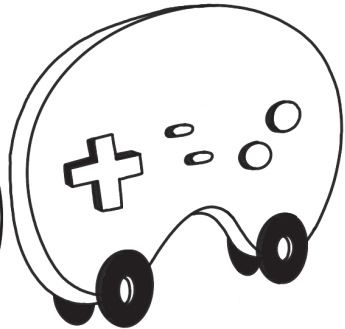
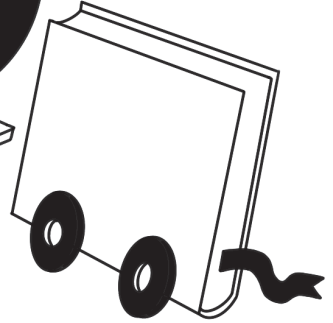
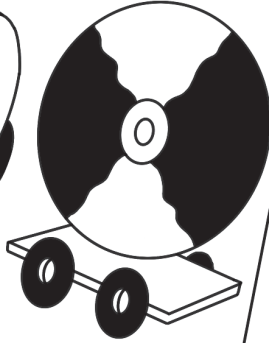
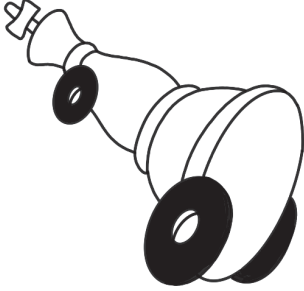
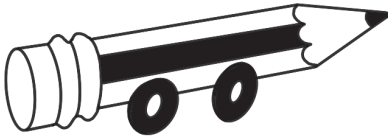
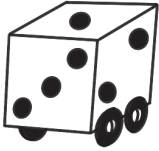
Ces démarches sont-elles accessibles et adaptées à la diversité des profils (âge, culture, compétences numériques...)?

Les bibliothécaires sont-il·elles formé·es à la facilitation et en capacités de concevoir des projets contributifs avec les publics ?

Des outils d'évaluation (bilans, retours, observations...) mesurent-ils la place réelle des publics dans ces dynamiques ?

f Déployer une dynamique territoriale autour de la culture libre.
S'appuyer sur les actions existantes sur le territoire pour développer un processus collectif, ouvert à l'expérimentation, relié aux enjeux internationaux, et valorisé par une documentation partagée.

- La bibliothèque (ou le réseau) participe-t-elle à des événements ou communautés dédiées à la culture libre, localement ou au-delà ?
- La bibliothèque (ou le réseau) est-elle perçue comme une ressource du développement de la culture libre sur le territoire ?
- Des espaces ou temps sont-ils ouverts pour encourager les échanges entre partenaires ?
- La dimension internationale de l'accès libre à l'information est-elle abordée et mise en valeur ?
- La dynamique locale fait-elle l'objet d'une documentation partagée et accessible ?



8.

Le

bibliobus ?

Circulez,
il y a tout à voir!

Cultiver la mobilité et l'action de proximité

Le bibliobus est un service de lecture publique inscrit dans la mémoire collective et porteuse d'une charge affective forte. Présent depuis des décennies dans les quartiers populaires et le milieu rural, il tisse un lien entre institutions et habitant·es. Par sa régularité et sa présence au cœur des lieux de vie, il constitue un repère, un espace de confiance et de lien social. Il élargit le champ de l'action publique itinérante.

Plutôt que d'apporter une culture descendante aux personnes supposées en être dépourvues, le bibliobus reconnaît la valeur des références, langues, récits et pratiques culturelles des habitant·es. Il devient un lieu où les savoirs se racontent, se croisent, se construisent collectivement, contribuant à déconstruire les préjugés et à lutter contre les inégalités.

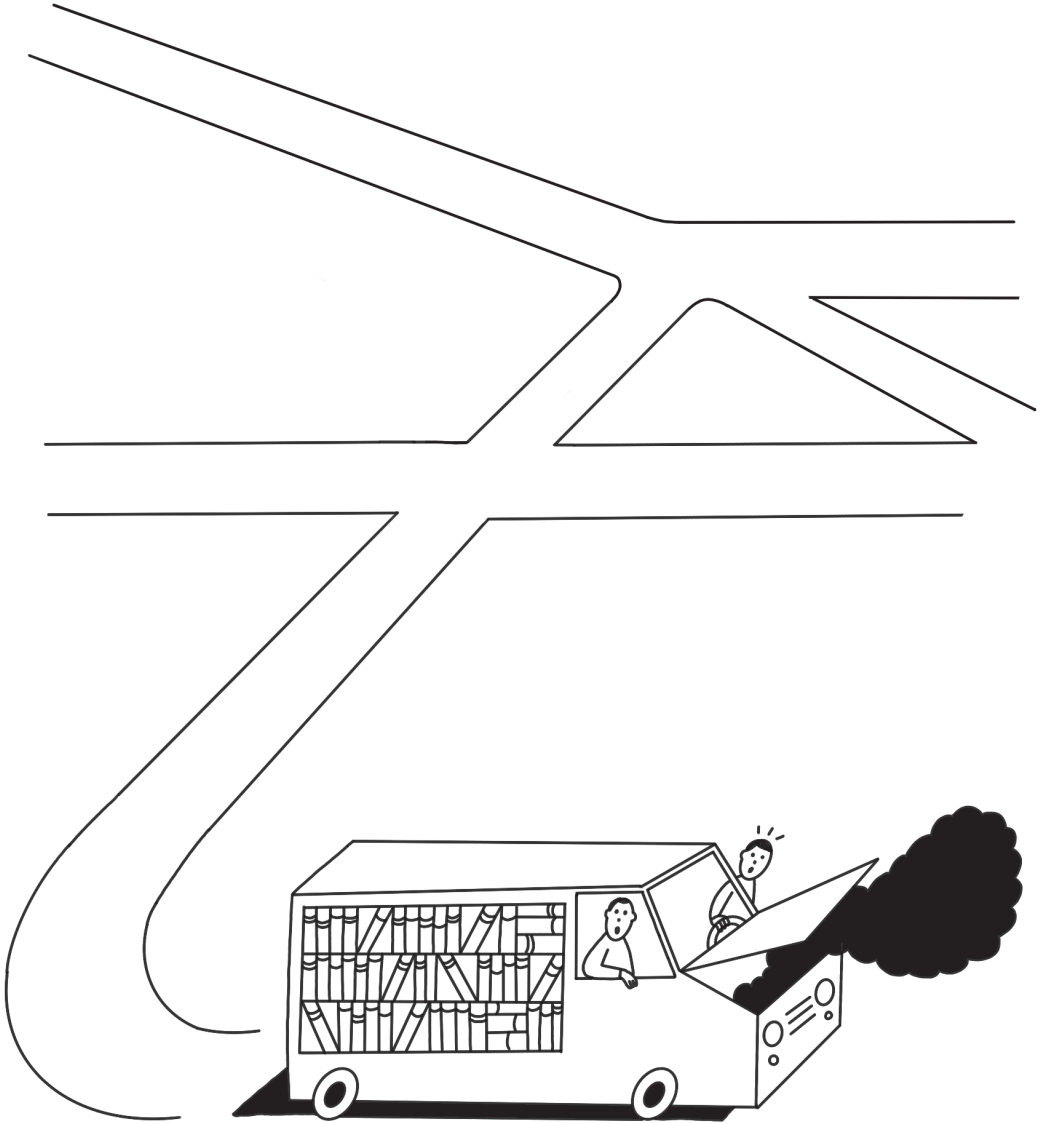
Face aux fractures sociales, numériques, écologiques et démocratiques, le bibliobus se trouve à un tournant. Sa légitimité est intacte, mais ses missions peuvent être repensées dans une logique de maillage et d'aménagement territorial. En s'appuyant sur les ressources locales, les partenariats, des médiations renouvelées et la participation des habitant·es, le bibliobus incarne un espace mobile de démocratie culturelle, au service d'une société plus juste, plus ouverte, et plus attentive à la richesse des lieux et de celles et ceux qui les habitent.

QU'EST-CE QU'ON VISE ?

- a Concevoir la lecture publique comme une dynamique d'échanges culturels :** concevoir le bibliobus comme un espace d'interconnaissance convivial, de partage de ressources et de savoirs, au service du pouvoir d'agir des personnes.
- b Sélectionner des ressources pertinentes et appropriables :** impliquer les habitant·es dans le choix de ressources en favorisant l'expression de leurs références culturelles, expériences et centres d'intérêt.
- c Éveiller une curiosité culturelle réciproque :** favoriser le cheminement des personnes par la réciprocité dans les apprentissages, le partage d'expérience, le croisement d'une diversité de savoirs, le développement de l'esprit critique.
- d Inscrire le bibliobus dans une dynamique de coopération territoriale :** travailler en complémentarité avec les acteurs locaux, afin de créer des synergies, renforcer l'ancrage du bibliobus et accroître la pertinence des actions menées.
- e Faire du bibliobus un espace de débat démocratique :** ouvrir des espaces d'échange sur les sujets de préoccupation des habitant·es. Favoriser leur expression, le croisement d'une diversité de points de vue, vécus et pratiques et renforcer leur place dans la vie démocratique.



- a** **Accessibilité & contraintes** : rester accessible malgré les passages ponctuels et l'exiguïté du bibliobus, notamment pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou en situation de handicap.
- b** **Stationner & rencontrer** : aller vers et se faire connaître d'une diversité de personnes. Le stationnement à proximité des écoles peut donner l'image d'un service destiné à la jeunesse, au détriment de sa vocation à s'adresser à l'ensemble des habitant-es.
- c** **Sélection & appropriation** : faire du bibliobus un vecteur de diversité culturelle. L'exiguïté du véhicule et une participation encore fragile des habitant-es limitent la représentation de la diversité des références culturelles et des centres d'intérêt.
- d** **Service à la personne & action collective** : s'engager dans des actions collectives. Les temps de médiation sont peu propices à l'échange réciproque de savoirs et les expériences collectives autour des ressources sont peu développées.
- e** **Lieux & liens** : travailler en réseau pour favoriser un ancrage territorial. Le manque de ressources humaines et les diverses temporalités des acteurs locaux compliquent la coordination, la mutualisation et la coopération sur le terrain.
- f** **Mission spécifique & transversalité** : être sur un poste aussi polyvalent (conduite, accueil, médiation, logistique, coordination locale) peu valorisé, et clarifier collectivement le rôle transversal du bibliobus, son positionnement et sa plus-value au sein du réseau.



VOILÀ DES REPÈRES!

a Mieux connaître les territoires pour adapter l'action du bibliobus.

Renforcer la connaissance fine des habitant-es, des dynamiques locales et des acteur-ices du territoire afin d'identifier des modalités de présence adaptées à la diversité des lieux et à leur évolution.

- Interrogeons-nous les personnes fréquentant le bibliobus et plus largement les habitant-es du territoire sur la pertinence du service, ses usages et ses manques ?
- Prenons-nous le temps d'échanger avec les habitant-es au-delà du service rendu, afin de mieux comprendre leurs réalités, leurs préoccupations et leurs ressources ?
- Nous appuyons-nous sur les acteurs locaux et partenaires (associations, écoles, structures culturelles et sociales, cafés, commerces, etc.) pour mieux connaître le quartier et ses habitant-es ?
- Identifions-nous les moments de vie collective (marchés, fêtes, événements) propices à la présence du bibliobus ?
- Mettons-nous en place des représentations visuelles participatives et évolutives du quartier et de ses ressources (cartes, cartographies sensibles, fresques) ?



b Concevoir des espaces mobiles accessibles et accueillants.

Aménager le bibliobus et ses abords comme des espaces confortables, ouverts et accessibles. S'appuyer sur les ressources du territoire (espaces dégagés, lieux relais, structures locales) pour renforcer la régularité, la visibilité et la qualité des présences.

- Proposons-nous des solutions pour les personnes qui ne peuvent pas entrer dans le bibliobus ?
- Les lieux de stationnement sont-ils choisis et aménagés en concertation avec les habitant-es afin d'offrir un environnement agréable, propice à la lecture et à l'échange ?
- Le niveau de confort est-il équivalent d'un lieu de stationnement à l'autre ?
- Utilisons-nous les abords du bibliobus pour créer un espace élargi de rencontre (mobilier temporaire, signalétique, animations...)?
- Intégrons-nous des partenaires locaux dans l'organisation du bibliobus (stationnement, communication, accueil partagé) ?

c Diversifier les types de ressources, renforcer leurs liens.

Élargir la notion de « ressource » au-delà du seul livre pour inclure une pluralité de supports et de contenus. Mettre en relation ces ressources pour nourrir les centres d'intérêt, susciter la curiosité et favoriser la découverte.

- Proposons-nous des ressources variées, reflétant notamment la diversité culturelle et linguistique des habitant-es ?
- Les habitant-es sont-ils-elles associé-es à l'enrichissement ou au renouvellement des ressources, notamment par la valorisation de savoirs, récits, mémoires et pratiques du territoire ?
- Relions-nous différentes ressources entre elles pour favoriser l'exploration et l'approfondissement d'un sujet ?
- Les ressources numériques et les services de l'ensemble du réseau sont-ils accessibles et valorisés dans le cadre du bibliobus ?
- Ouvrons-nous le bibliobus aux contributions et aux ressources d'autres acteur-ices du territoire afin d'enrichir la diversité des contenus proposés ?

d Renforcer la médiation réciproque par l'échange de savoirs.

Créer des espaces d'échange autour des ressources, en valorisant les savoirs des habitant-es, références et expressions des habitant-es. Déconstruire les hiérarchies implicites entre les références.

- Portons-nous attention à la quantité et à la qualité des temps d'échanges avec les habitant-es ?
- Proposons-nous régulièrement des temps où les habitant-es partagent leurs goûts, lectures ou références culturelles ?
- Mettons-nous les habitant-es en posture de coanimation d'ateliers de partage de ressources ?
- Encourageons-nous des formes de médiation diversifiées, attentives à la pluralité des langues, savoirs et modes de participation ?
- Avons-nous accès à des formations sur la médiation ou l'animation de groupe ?
- Sollicitons-nous des partenaires pour enrichir ou co-animer les temps de médiation réciproque ?

e Développer des actions collectives avec les habitant-es.

Développer des actions conviviales avec les habitant-es en croisant les ressources de la lecture publique et leurs références, afin de renforcer leur participation, ouvrir des espaces de débat et faire du bibliobus un levier du pouvoir d'agir.

- Organisons-nous régulièrement des actions avec les habitant-es, coconstruites, coanimées ou en soutien à leurs initiatives ?
- Ces actions valorisent-elles à la fois les ressources du bibliobus et les références culturelles des habitant-es ?
- Les actions menées nourrissent-elles la diversité des ressources proposées dans le bibliobus ?
- Favorisent-elles l'échange, la discussion et le débat autour des enjeux de société qui concernent les habitant-es ?
- Identifions-nous des moments de vie collective et des dynamiques existantes sur lesquels appuyer les actions du bibliobus ?
- Les actions menées contribuent-elles à renforcer la place et la capacité d'initiative des habitant-es dans la vie locale ?

f Travailler en réseau et mutualiser les compétences. Renforcer les coopérations avec acteurs locaux et itinérants pour élaborer des actions en commun, croiser les savoirs et les expériences. Mutualiser des temps de formation, d'évaluation et de réflexion sur l'évolution des services à l'échelle du territoire.

1 2 3 4 5 Avons-nous établi des partenariats réguliers et de confiance avec les acteurs locaux ?

Sommes-nous en lien avec les autres acteurs en itinérance ?

Ces coopérations donnent-elles lieu à des actions concrètes co-construites sur le terrain ?

Partageons-nous nos pratiques professionnelles de manière ouverte et régulière ?

Organisons-nous des temps de formation croisée entre professionnel·les des divers secteurs ?

Organisons-nous des temps d'échanges et d'évaluation partagés pour faire évoluer nos actions ?

Les retours de ces collaborations alimentent-ils l'amélioration continue des services ?

g S'articuler à des dynamiques territoriales plus larges. Participer aux instances de concertation locale et renforcer les liens entre les actions menées sur les territoires.

1 2 3 4 5 Le bibliobus relie-t-il les quartiers ou les zones rurales aux dynamiques culturelles et sociales de la ville ?

Participons-nous aux instances de concertation locale ? (conseils de quartier, comités QPV, conseils municipaux, etc.) ?

Rendons-nous visibles les liens entre le bibliobus et le réseau des bibliothèques ?

Favorisons-nous la circulation des habitant·es des quartiers prioritaires ou des zones rurales vers d'autres services, ressources ou événements à l'échelle de la ville ? Et vice-versa ?

Liste des analyses de cas réalisées

- [BML-01] Les Sélections Offices, nouveautés jeunesse.
- [BML-02] Première intervention à la prison de Corbas.
- [BML-03] Dans la tête des chercheurs 2022-2023.
- [BML-04] Projet Alliance éducative.
- [BML-05] Coordination du Label culture libre Wikimedia France au sein du réseau BmL.
- [BML-06] Accueil de l'association la Gonette au kiosque rez-de-chaussée de la BmL.
- [BML-07] Prise en compte des suggestions d'acquisition dans le domaine de l'ésotérisme.
- [BML-08] Dispositif « des livres à soi » à la Charade CHRS.
- [BML-09] Création d'un fonds *Facile à Lire* à la médiathèque de Vaise.
- [BML-10] Accueil d'une classe de 2^{nde} pro Commerce autour de la BD biographique et autobiographique.
- [BML-11] Création de l'artothèque des enfants au département jeunesse de la Part-Dieu.
- [BML-12] Projet Nuit à la bibliothèque.
- [BML-13] Le bibliobus.
- [RESTIT-01] Création de la Direction du dév. des collections.
- [RESTIT-03] Temps de bilan du Projet Vifs D'or.

Membres du laboratoire Saison 1 & Saison 2

**Coauteur·ices de « Lecture publique et droits culturels,
Typologie d'actions »**

Aquilina Catherine, Avondetto-Bollon Marjory, Batard Joëlle-Anne, Beaudoux Anne-Gaëlle, Bensaadoune Ali, Berger Fabienne, Bois Stéphanie, Bordel Gaëlle, Bordes Loïc, Boyadjian Camille, Campos Tania, Carrier Aurélie, Cohard Magali, Colin Julien, De Marco Virginie, Denis Mara, Deparday Clotilde, Di Felice Anne-Laure, Djedid Abderamane, Dumond Fabienne, Englinger Julie, Escuit Yoann, Feougier Julie, Ghimire Eric, Hyvernat Duchêne Anne-Cécile, Jonget Marion, Jourdain Fabienne, Kanmacher Violaine, Landron Pierre-Yves, Lardet Sandra, Le Torrec Mélanie, Liébeaux Capucine, Longeon Bruno, Luzet Benjamin, Mackiewicz Etienne, Marcotte Héléna, Meunier Lucie, Miguet Féodora Zussy, Mille Marieke, Millet Jeanne, Moison Pierre, Morand Guillaume, Perron Carole, Petit Christelle, Picard Jean-Patrick, Pieyre-Dupré La Tour Camille, Pivat-Caron Isabelle, Priaulet Géraldine, Raux Laurent, Ravier-Bollard Emilie, Renoud-Grappin Thomas, Réty Anne, Reynaud Michel, Roskams Léonore, Sevrain-Esaku Emilie, Sicard Delphine, Soulier Maëlle, Vernay Valérie, Very Hélène, Viollet Marie-Juliette.

Merci à toutes et tous pour l'engagement quotidien dans vos missions et votre implication dans ce laboratoire. Ces enseignements sont le fruit de la qualité de vos analyses mises en partage au sein d'un espace que vous avez su pleinement investir.

GLOSSAIRE

LES COMMUNS Ressources partagées (par ex. l'eau, l'air, une forêt, des connaissances, des informations) qui sont gérées collectivement par une communauté selon des règles décidées ensemble, pour en assurer l'accès, l'usage durable et la préservation.

CULTURE LIBRE Ensemble de créations (œuvres artistiques, textes, logiciels, musiques, films, etc.) que chacun·e est libre d'utiliser, de copier, de modifier et de partager, sans restriction arbitraire, à condition de reconnaître le travail de leur auteur·ice.

ÉCOSYSTÈME Ensemble structuré d'acteur·ices, de ressources, de règles et de relations interdépendantes, qui interagissent dans un environnement commun et évolutif, dans le but de maintenir un équilibre, produire de la valeur ajoutée et atteindre des objectifs communs soutenables.

FORMAT Forme donnée à une action ou à un contenu, afin d'en organiser la transmission, l'expérience ou la médiation. Cette forme peut être extrêmement variée, évolutive et combinatoire, selon les objectifs, les publics et les contextes.

FORMATION-ACTION Méthode de formation participative dans laquelle l'apprentissage se construit en agissant sur des situations concrètes de travail. Elle repose sur une boucle dynamique entre théorie et pratique, où l'apprentissage s'opère par le croisement de savoirs multiples.

GOVERNANCE Manière dont sont prises les décisions et organisées les actions au sein d'un groupe ou d'une structure. C'est la façon de diriger, coordonner et faire fonctionner quelque chose en prenant soin de la participation des personnes concernées.

LECTURE PUBLIQUE Service public essentiel qui vise à cultiver une diversité de contenus comme un bien commun. Elle favorise les interactions autour du prêt, de l'emprunt et de l'appropriation des ressources et services proposés. Elle organise des espaces d'étude et de recherche, ainsi que des temps d'échanges autour de la lecture, entendue au sens large.

MÉDIATION Processus d'accompagnement et de facilitation qui aide à créer un lien, une compréhension ou un dialogue entre différentes personnes, idées ou contenus. C'est l'art de faciliter la rencontre et l'échange pour permettre à chacun-e de comprendre, discuter, alimenter et s'approprier un contenu.

MILIEU Ensemble des conditions et éléments d'un contexte ou d'un environnement dans lesquels évolue une personne, un groupe, une organisation. Le milieu influence les comportements, les interactions et les possibilités d'action.

PAIDEIA Terme grec ancien désignant une éducation globale, alliant formation formelle (enseignement, apprentissages structurés) et informelle (expériences, pratiques sociales, transmissions culturelles), visant à développer les connaissances, les valeurs et l'esprit critique pour nourrir et vivifier la démocratie.

POLITIQUE DOCUMENTAIRE Ensemble des principes, orientations et règles définis par une organisation pour gérer la création, la sélection, la conservation, la diffusion et l'accès à ses documents et ressources. Elle organise les contenus de manière cohérente et évolutive, en tenant compte des contextes, des usages et des contributions des différents acteur-ices concerné-es et impliqué-es.

RESSOURCES Diversité d'éléments ou de moyens matériels, humains, informationnels ou symboliques, mobilisables pour agir, créer ou s'accomplir. Elles s'entrecroisent, se complètent et se partagent, et leurs usages demandent une attention éthique pour éviter leur gaspillage, leur exploitation abusive ou leur appauvrissement.

Lecture publique et droits culturels

Typologie d'actions

Conception et rédaction sous la direction d'Anne Aubry, Réseau culture 21 avec les participant-es du laboratoire des droits culturels de la BML (cf. page 95).

Organisation du Laboratoire : Clotilde Deparday, directrice des départements de la bibliothèque de la Part-Dieu et Gaël Fromentin, directeur de l'action culturelle et de la communication.

Nos remerciements aux regards avisés des 25 bibliothécaires et professionnel·les de la lecture publique lors du comité de lecture du 13 février 2026.

Suivi éditorial : Christelle Blouët, Réseau culture 21

Illustrations : Antonio Giovanni Pinna, agence VO Talents Agency

Conception graphique : Françoise Maurel

Édition mars 2026

Contact : anneaubry@reseauculture21.fr
reseauculture21.fr

paidéia

réseau culture21



Publié sous Licence creative commons

Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats.

Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel.

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas d'utilisation commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Partage dans les mêmes conditions — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous devez diffuser l'œuvre modifiée dans les mêmes conditions, c'est-à-dire avec la même licence avec laquelle l'œuvre originale a été diffusée.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.

Savez-vous comment se traduisent les droits culturels en lecture publique ?

ÀË, CE N'EST PAS FACILE

VOILÀ DES REPÈRES !

La Bibliothèque municipale de Lyon a inscrit les droits culturels au cœur de son projet. En 2023, un Laboratoire d'expérimentation et de développement des droits culturels composé d'agent-es volontaires a vu le jour, accompagné par Réseau culture 21.

Cette initiative a ouvert un vaste champ d'exploration sur la diversité des situations professionnelles où les droits culturels s'activent, se questionnent et renforcent la portée démocratique de la lecture publique.

Cet ouvrage-outil restitue les enseignements de ce travail au long cours. Il propose une typologie et des repères pour intégrer les droits culturels au référentiel métier, de la politique documentaire à l'action culturelle, en passant par la gouvernance et la valorisation des ressources. Il ouvre un chemin fécond en invitant au partage des pratiques et à l'apprentissage collectif.

**BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE LYON**



paideia

réseau **culture21**